

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

381 **DT5**
Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par
Ressources Falco Ltée
6211-08-020

ÉTAIENT PRÉSENTS : **JOSEPH ZAYED, PRÉSIDENT**
MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE
GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET HORNE 5
À ROUYN-NORANDA**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 29 août 2024 à 19 h

Le Noranda Hôtel & Spa
41, 6e Rue, Rouyn-Noranda

et par Webdiffusion

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 29 AOÛT 2024

MOT DU PRÉSIDENT.....	1
PRÉSENTATION DE RESSOURCES FALCO	
M ^{me} HÉLÈNE CARTIER.....	5
PÉRIODE DE QUESTIONS	13
M. RODRIGUE TURGEON.....	13
M ^{me} ANNE FALARDEAU.....	21
M ^{me} JULIE CÔTÉ.....	24
M ^{me} RACHEL PELLETIER.....	30
M. HENRI JACOB.....	33
M ^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE.....	40
M. ALEXANDRE RICHARD.....	47
M. GUY TRUDEL.....	52
SUSPENSION	
REPRISE	59
PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)	59
MOT DE LA FIN.....	90

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

**SÉANCE DU 29 AOÛT 2024
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, le registre est ouvert, nous allons prendre les 10 premières personnes qui s'inscrivent.

10 Et, sans plus tarder, je vous demande, madame Cartier, s'il y a des réponses nouvelles et s'il y a des dépôts de documents.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

15 Il n'y a pas de réponses nouvelles. Il n'y a pas de dépôt de documents non plus.

LE PRÉSIDENT:

Merci.

20 Aux différents ministères, ministère de l'Environnement?

M^{me} ALYSON GAGNON :

25 Rien de notre côté non plus.

LE PRÉSIDENT :

30 Parfait. La Ville de... « la Ville de Blainville », c'est parce que j'ai lu « Josée Banville », ça fait que... excusez-moi. Et j'ai siégé déjà à la Ville de Blainville, alors... Excusez-moi, madame. Donc, la Ville de Rouyn?

M^{me} HÉLÈNE PIUZE :

35 On n'a pas de document pour ce soir, mais ils vont être... on va les donner au BAPE demain.

LE PRÉSIDENT :

40 D'accord. MSP?

M^{me} DANIELLE GUIMOND :

Aucune réponse supplémentaire ce soir, mais je vais avoir des documents à déposer demain en lien avec les rapports de recherche.

5

LE PRÉSIDENT :

Demain... en tout cas, vous nous les enverrez.

10

M^{me} DANIELLE GUIMOND :

Oui oui oui, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

15

D'accord, merci. — MRNF?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

20

Oui, bonsoir. Nous, en lien avec la présentation hier faite par monsieur Jonathan Lafontaine sur la vision à long terme dans le secteur de l'or en Abitibi, on a produit, dans le fond, un tableau qui résume le... qui présente la liste des mines d'or et des projets miniers, puis ça inclut notamment la durée de vie estimée par les promoteurs puis les ressources, les réserves. Puis on a ajouté un petit complément d'information à ce tableau-là. Puis on a déposé aussi le processus de développement minéral, qui est un document sur notre site Internet, pour bien résumer les différentes étapes d'un projet minier.

25

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Donc, le MAMH?

30

M^{me} VANESSA CONNELLY-LAMOTHE :

Aucun document à déposer.

35

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Ministère de la Santé?

40

M. ÉRIC CHAIZE :

Vous nous avez demandé une rapide revue de littérature sur les effets de travail posté et de longues heures de travail, tel le [indiscernable] dans le milieu minier. Nous avons effectué le travail et nous sommes prêts à le déposer quand vous le voulez. Et...

LE PRÉSIDENT :

Oui, allez-y.

M. ÉRIC CHAIZE :

Ça va être très rapide, parce qu'on n'a fait que...

LE PRÉSIDENT :

Oui? Allez-y.

M. ÉRIC CHAIZE :

Nous avons eu l'aide de l'INSPQ, et nous avons aussi effectué une revue de la littérature assez rapide. Effectivement, il y a beaucoup de littérature qui porte sur le sujet.

Sommairement, on peut dire que travailler sur des horaires postés, c'est-à-dire des *shifts* de jour, de soir ou de nuit entraîne des perturbations quand même assez impressionnantes du rythme circadien. Les humains, nous sommes des animaux diurnes, surtout pas nocturnes. Ou si on travaille tout le temps la nuit, il ne faut pas travailler le jour, on n'est pas des hiboux.

Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de personnes qui, malheureusement, utilisent des drogues et de l'alcool pour induire le sommeil, et ça entraîne plusieurs pathologies, dont -- et ça a été très bien colligé sur des études... des très grosses études sur des dizaines d'années -- des problèmes d'augmentation du diabète, de maladies cardiovasculaires, des problèmes anxiodépressifs, des problèmes de consommation d'alcool et de drogue et de tabagisme. Et la maladie cardiaque est augmentée.

Donc, ça revient à ce que je disais tout à l'heure : c'est très mauvais pour la santé. Sauf pour -- effectivement, c'est une question d'obligation -- pour les emplois qui nécessitent un travail d'urgence, comme dans le milieu de la santé, policier, pompier.

LE PRÉSIDENT :

Et dans ces cas-là, qu'est-ce qui arrive?

5 **M. ÉRIC CHAIZE :**

Bien, on endure. On endure, on endure.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais dans le sens qu'il y a moins d'effets sur la santé?

M. ÉRIC CHAIZE :

15 Il n'y a pas moins d'effets sur la santé, non. Les gens ont probablement des problèmes de santé...

LE PRÉSIDENT :

20 Ah, O.K., aussi?

M. ÉRIC CHAIZE :

25 ... augmentés. Oui, mais ça, ça fait partie du travail.

LE PRÉSIDENT :

O.K., d'accord. Merci beaucoup, docteur.

30 **M. ÉRIC CHAIZE :**

Je vous en prie. Merci.

LE PRÉSIDENT :

35 Monsieur Bessette?

M. STÉPHANE BESSETTE :

40 Stéphane Bessette, pour le ministère de la Santé. Je n'ai rien à ajouter.

Bon, bien, tout simplement peut-être pour vous dire que nous allons déposer les références en lien avec les études mentionnées par le docteur Chaize.

LE PRÉSIDENT:

O.K. D'accord. Parfait, merci.

Madame Cartier, j'avais indiqué cet avant-midi -- cet après-midi, plutôt, que vous alliez faire une très courte présentation sur le plan d'action de suivi des enjeux sociaux et communautaires. Alors, vous pouvez faire la présentation en attendant les... le registre.

PRÉSENTATION DE RESSOURCES FALCO
M^{me} HÉLÈNE CARTIER

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Oui. Alors, on a travaillé très fort. Je vais inviter monsieur Cartier à faire la présentation. On a travaillé très fort, particulièrement cet été, depuis la rencontre publique d'information, et on propose... nous proposons un plan d'action qui a déjà été présenté à certains organismes dans la... intervenants de la communauté et du milieu, là, puis qui va continuer à être développé en concertation. Donc, c'est vraiment un plan qui est proposé.

Puis j'aurais eu le goût de faire une petite précision dans ce domaine-là. J'ai revérifié les chiffres, et c'est bien 4 000 personnes qui sont aptes à l'emploi et qui ne trouvent pas d'emploi dans la région, et c'est des chiffres qui sont... -- à Rouyn-Noranda -- et c'est des chiffres qui viennent de chez... de l'organisme Vision Travail. C'est bien...

Alors, je vous donne la parole, monsieur Cartier, de façon succincte.

M. FRANÇOIS CARTIER :

O.K. Alors... donc, mon nom est François Cartier, je suis expert formation et main-d'oeuvre pour Falco. J'ai 20 ans d'expérience en analyse de marché du travail et de la formation.

Alors, monsieur le président, madame, monsieur les commissaires, merci de nous permettre de présenter un survol comme ça, rapide, de notre plan d'action et de suivi social. C'est un plan qui vise... en fait, qui mise sur la transparence et l'engagement avec la communauté, et je peux vous dire que les... en fait, les choses sont engagées depuis longtemps à cet effet-là.

Alors, je vous présente très rapidement, je ne rentrerai pas dans le détail, là, mais je vous présente un tableau qui témoigne, en fait, de tous les efforts qui ont été faits depuis 10 ans, donc à partir de 2014, au niveau, en fait, de l'évaluation environnementale et sociale, et aussi de l'engagement avec les parties prenantes de la communauté.

5

Donc, les principaux points clés sont présentés là-dedans, mais si je résume, en fait, donc dès 2014, il y a eu vraiment des... on a lancé le projet, présenté le projet à la population, il y a eu des débuts de prises de contact et rencontres, et cetera. Et tout au long des 10 dernières années, en fait, on a atteint un nombre de rencontres de plus de... en fait, il y a eu plus d'une centaine de rencontres qui ont été réalisées au cours des années avec des groupes qui représentent, en fait, l'ensemble de la communauté, des parties prenantes, la population, et des rencontres qui ont pris, en fait, toutes sortes de formes, que ce soit des... entre autres le comité consultatif dont on a parlé dans les derniers jours, mais aussi des rencontres spécifiques sur des thématiques bien... plus précises.

10

15

Et parallèlement, en fait, à cette démarche-là d'engagement avec les parties prenantes, nous avons développé nos connaissances au niveau environnemental et social. Et un des éléments *principals* qui a été réalisé là-dedans, c'est un état de référence des composantes sociales dans la ville de Rouyn-Noranda, qui nous permet, en fait, d'être... qui est peut-être la base sur laquelle s'assoit notre compréhension, en fait, des enjeux et des perceptions et des préoccupations, en fait, de la population de Rouyn-Noranda à l'égard de notre projet.

20

Alors, cette étude-là, je vous mentionne l'état de référence des composantes sociales, ainsi que toutes les rencontres qu'on a eues avec notre comité consultatif et autres rencontres au cours des dernières années, nous ont permis, en fait, de déterminer qu'il y a huit enjeux clés, huit préoccupations clés partagées par la communauté à l'égard du projet. Et, à travers ça, il y a une grande préoccupation transversale, on en a déjà parlé au cours des derniers jours, qui est, en fait, de dire : Écoutez, on a déjà des enjeux ici, à Rouyn-Noranda, on comprend que la compagnie, évidemment, n'est pas responsable de ces enjeux-là, mais on vous demande, dans le fond, de vous assurer de réduire au maximum les pressions supplémentaires que pourrait générer le projet sur ces enjeux-là.

25

30

Et donc, ces enjeux-là, bien, ce sont les huit thèmes qui sont présentés sur la planche que vous avez à l'écran. Certains ont déjà été abordés, là, de façon directe ou indirecte au cours des derniers jours. Évidemment, bon, rapidement : la pénurie de main-d'oeuvre, donc quelle sera la stratégie de recrutement et d'intégration dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre; l'offre de formation qui devra être bâtie pour y répondre; la disponibilité et le coût de l'habitation, on en a parlé; l'intégration des nouveaux arrivants, c'est un élément qui est ressorti, on a un début de réflexion là-dessus qui est dans notre plan; il y a aussi évidemment l'accès aux services à la communauté, comme les CPE, écoles, services de santé, qui ont été discutés. Le point numéro 6 est celui de maintien de la qualité de vie et de la santé et concerne beaucoup, en fait, notre stratégie, notre approche de transparence à l'égard de la communauté, sachant très bien que la communauté de Rouyn-Noranda, en fait, s'attend à de

35

40

l'honnêteté et de la transparence au niveau des communications, et c'est un engagement que Falco prend aujourd'hui et qui a commencé à être... la stratégie de communication à cet effet-là a déjà commencé à être élaborée et est documentée dans le plan qu'on vous a déposé.

5 Il y a aussi le point des retombées socioéconomiques positives. Comment on va mettre tout notre poids dans la balance pour faire en sorte qu'il y ait le plus de retombées économiques, socioéconomiques, mais aussi économiques, dans la région, pour la population, pour les travailleurs, pour les entreprises locales et la communauté. Et finalement, le dernier point, c'est celui de la transition sociale vers la fermeture, éventuellement, qu'on veut commencer à réfléchir très en amont dès le début
10 du... de la mise en train, là, du projet.

Ça fait que ça, c'est nos principaux points. Puis là, celui des postes de travail, en fait, il a déjà été discuté hier. Mais si tu veux reculer de un, là je voulais... en fait, je voudrais... Je m'adresse à vous, monsieur le président et les commissaires. Sur ces huit points-là dans notre plan, on a vraiment
15 détaillé... on a commencé à détailler les avenues de réponses qu'on aimerait déployer, notamment en consultation avec la population. Évidemment, on comprend très bien que la population ne veut pas être consultée à tout bout de champ sur tous les sujets et tous les thèmes, là, c'est très clair, on comprend ça. D'ailleurs, on a des bonnes idées déjà comme bases pour démarrer, dans chacun de ces points-là, mais il y aura... en fait, on veut laisser une porte ouverte pour la validation de la population puis accueillir
20 aussi les idées qui pourraient venir du milieu, de la communauté eux-mêmes, et qui pourraient faire en sorte, dans le fond, que la réponse qu'on va trouver, premièrement, va être développée de façon commune et va vraiment satisfaire toutes les parties prenantes.

Ça fait que sur ces huit thèmes-là, en fait... bien, en fait, je voulais vous demander, peut-être
25 madame Meloche, est-ce qu'il y en a un ou quelques-uns que vous aimeriez qu'on regarde plus en détail maintenant? Parce que je suis conscient qu'on n'a pas beaucoup de temps et qu'on n'ira pas dans chacun des huit points.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

30 Il y a plusieurs des thématiques qu'on a déjà abordées, ça fait que j'ai des sous-questions, notamment sur la stratégie d'embauche, là. On a déjà parlé des postes, effectivement, puis où vous allez recruter. Mais l'étude de référence, là, qui avait été étudiée date de 2017. Il y a plusieurs personnes qui l'ont mentionnée : 2024, la situation d'emploi est très différente. Vous aviez un
35 engagement, là, de recruter 80 % de la main-d'oeuvre localement. Est-ce que vous êtes toujours aligné sur cet objectif-là, notamment pour la période de construction?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

40 Oui, on est toujours aligné sur cette... sur le même objectif. Oui.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Comment vous... Oui?

5 **M. FRANÇOIS CARTIER :**

Excusez-moi. En fait, je vais avancer les diapos à la prochaine. La stratégie de recrutement inclusif. En fait, on a une ébauche de stratégie... Donc, on a une ébauche de plan d'action pour le recrutement. Hier, on vous a présenté la répartition, entre autres, là, de nos besoins anticipés. On a
10 d'ailleurs travaillé ça avec un groupe de consultants de Rouyn-Noranda, qui est vraiment documenté, qui a documenté en profondeur, en fait, ces 502 postes-là : c'est quoi chacun des types de métier, c'est quoi les formations qui sont correspondantes à chacun de ces métiers-là, au niveau de la formation professionnelle au secondaire, formation technique au cégep, formation universitaire. On a même
15 détaillé... en fait, on évalue qu'il y a environ 19 % de cette main-d'oeuvre-là qui va devoir venir, donc, de l'extérieur de la région. Ça rejoint votre 80 % de tantôt.

Et il va y avoir un plan d'action à plusieurs égards, là, pour assurer le recrutement en région. Mais dont un élément qui est super intéressant, qu'on a discuté à plusieurs reprises... en fait, on a eu
20 plusieurs rencontres avec un groupe qui s'appelle Vision Travail qui est installé ici, à Rouyn-Noranda, et avec lequel on est à élaborer une stratégie de ressources humaines de recrutement inclusif. On pense qu'il y a une opportunité là d'avoir des initiatives spécifiques pour faciliter l'intégration et l'accompagnement en continu de personnes qui sont marginalisées en ce moment par rapport au
25 marché du travail et qui pourraient faire partie prenante... devenir partie prenante de l'industrie minière.

On pense, là-dedans, aux femmes dans des postes non traditionnels pour l'industrie minière, on
30 pense aux membres des Premières Nations, les personnes en situation de handicap, l'entreprise pense qu'elle va avoir des opportunités là aussi, les nouveaux arrivants, les personnes en réinsertion sociale et professionnelle, il y a aussi un pool de travailleurs d'expérience, des 55 ans et plus, des gens expérimentés qui n'ont pas le goût d'arrêter complètement de travailler, qui sont prêts à donner encore, puis qui peuvent avoir le goût de travailler pas loin de la maison. Il y a aussi la réintégration des
35 personnes judiciairisées.

Alors, les gens notamment de Vision Travail sont des gens qui sont spécialisés justement dans
40 l'accompagnement de ces personnes-là qui ont été, je dirais, là, sur les lignes de côté du marché du travail pendant de nombreuses années, probablement, et qui doivent faire... qui cherchent à faire une réinsertion, mais pour lesquelles c'est difficile, il y a des enjeux, c'est plus compliqué. Puis pour les entreprises aussi, il faut que le milieu d'accueil soit préparé à l'avance, soit formé aussi. Mais nous, on est très ouvert à avoir une stratégie d'inclusion très active dans l'entreprise, à former nos ressources, former du personnel, même à avoir des travailleurs sociaux à l'intérieur de notre entreprise pour aider au soutien, à l'intégration de ces gens-là quand ils vont... à ces travailleurs marginalisés là quand ils vont se

présenter sur le travail, et donc les accompagner.

Et ce qu'on sait, c'est que pour... si on a un bon plan d'intégration et de suivi, ça fonctionne, on arrive à intégrer des gens qui n'étaient pas dans le circuit du marché du travail, et on veut donner un tour de roue là-dessus puis être une entreprise exemplaire de ce point de vue là.

Ça fait que ça, ça vous donne un exemple de... c'est un élément de notre stratégie de recrutement. Il y en a d'autres, évidemment...

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Petite question de précision.

M. FRANÇOIS CARTIER :

Oui, allez-y.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Je comprends la stratégie. Est-ce que vous avez des cibles spécifiques, notamment par rapport aux femmes? On sait que les femmes en construction... je ne sais pas si vous pouvez faire une adéquation avec le nombre de femmes, là, qui sont dans le secteur de la construction, avez-vous des cibles particulières pour les femmes, les autochtones, entre autres?

M. FRANÇOIS CARTIER :

Écoutez, il n'y a pas de cibles particulières qui ont été établies en ce moment. Écoutez, on a discuté avec le fondateur de l'école... des études autochtones, qui est reliée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, pas plus tard que la semaine passée, encore une fois. On sait qu'ils ont développé une expertise sur l'intégration de membres des Premières Nations dans les entreprises minières en Abitibi-Témiscamingue. Il y a déjà des gens qui ont développé cette compréhension et cette expertise-là et qui sont prêts à travailler avec nous, qui sont très intéressés, en fait, à travailler avec nous pour voir comment on pourrait développer notre stratégie déjà en amont, en développant notamment des relations en amont avec, dans ce cas-ci, les Premières Nations, et en préparant l'entreprise à recevoir ces personnes-là.

LE PRÉSIDENT :

Je voulais juste vous dire, vous êtes très volubile.

M. FRANÇOIS CARTIER :

Oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Je suis très content pour vous, mais il faut vraiment répondre... oui, il faut répondre de façon succincte.

10 **M. FRANÇOIS CARTIER :**

Ça marche. Désolé.

15 **LE PRÉSIDENT :**

La réponse à madame, c'est : non.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

20 Merci.

M. FRANÇOIS CARTIER :

Donc non.

25

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Je ne vais pas... On aimerait aussi savoir si vous comptez investir dans le domaine de la formation. On sait qu'il y a beaucoup de postes qualifiés, là, surtout dans la phase d'exploitation de la mine. Est-ce que c'est prévu, là, de...

30

M. FRANÇOIS CARTIER :

Absolument, absolument. On a un plan au niveau de la formation. On a déjà rencontré des gens. La réponse, c'est oui.

35

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

O.K. Merci.

40

M. FRANÇOIS CARTIER :

En voulez-vous plus?

5 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous avez un chiffre? Est-ce que vous avez un chiffre, un ordre de grandeur? Non?

10 **M. FRANÇOIS CARTIER :**

Bien, en fait, ça va être selon le besoin, effectivement, puis ça va se faire... ça peut se faire en partenariat avec les formateurs externes, comme les commissions scolaires et les écoles de formation professionnelle. Mais aussi, on a le plan d'avoir un programme de compagnonnage à l'intérieur de l'entreprise, ou de parrainage, pour aider les gens justement à aller chercher les compétences qui pourraient leur manquer, surtout les adultes qui reviendront du marché... qui viendront des lignes de côté du marché du travail et qu'on voudra réintégrer.

15

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

20 Merci. Ma dernière question sur ce sujet-là : en termes de retombées positives, là, l'approvisionnement était un des éléments, là, qui a été mentionné dans d'autres séances. C'est quoi la stratégie pour l'approvisionnement local, est-ce qu'on peut avoir un petit peu plus de détail là-dessus, s'il vous plaît?

20

25 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

On avait exprimé un pourcentage, mais c'est clair qu'on a, en Abitibi, il y a la disponibilité des corps de métier compétents, expérimentés en mines. Je suis sûre que notre président dans la salle, il pourrait en parler en long et en large, on va vraiment concentrer nos efforts sur l'Abitibi, puis après ça le Québec. On est capable de subvenir à nos besoins en termes d'approvisionnement localement. C'est une toute petite proportion qui viendrait de l'extérieur. Je sais que c'est des équipements spécialisés, des manufacturiers spécialisés, la même chose pour les équipements probablement miniers, tout ça, mais au niveau de la... ce qui est apporté beaucoup par la main-d'oeuvre va venir ici.

30

35 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Est-ce qu'il y aurait une garantie d'un certain minimum d'achats locaux que vous pourriez...

40

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Bien, dans les retombées, je pense que c'était soixante... c'est 58 % qui vont venir des retombées économiques qui vont provenir de la région.

5

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Locales? O.K.

10

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Oui, localement.

15

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Est-ce que... parce qu'on sait qu'il y a des processus d'appel d'offres, hein, pour beaucoup de choses.

20

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Non.

25

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Est-ce que le prix le plus bas est une de vos politiques?

30

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Ce n'est pas comme ça qu'on fonctionne. Moi, ce n'est pas moi vraiment, c'est l'équipe de construction, mais ils ont développé une expertise qui travaille... ça prendrait quand même quelques minutes pour que j'explique, mais c'est plus des ententes de gré à gré, c'est-à-dire qu'ils fractionnent premièrement les contrats pour être sûrs de donner une portion de contrat qui est... pour être capable de donner ça à des plus petites entreprises, mais ils s'assoient ensemble avec un concept, avec des plans détaillés, et puis c'est Falco qui fournirait tout le... qui fournit le matériel, et donc l'entrepreneur fait plutôt sa... évalue les heures. Alors... Et donc, il n'a pas à gérer tout cet approvisionnement-là. Donc, on a aussi un meilleur contrôle sur la provenance de l'approvisionnement, puis on enlève toute une partie de gestion de délai qui, normalement, revient aux entrepreneurs.

40

Donc, ce n'est pas par un appel d'offres avec les... au plus bas soumissionnaire.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Parfait. Bien, ça répond à toutes mes questions. Merci beaucoup, merci.

5 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Ça fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

10

Merci monsieur, merci madame Cartier.

J'appelle le premier intervenant, monsieur Rodrigue Turgeon -- maître Rodrigue Turgeon.

15

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. RODRIGUE TURGEON

M. RODRIGUE TURGEON :

20

Bonjour, monsieur le président, monsieur le commissaire, madame la commissaire. Peut-être un premier point sur la procédure, parce que c'est sûrement la première fois que -- la dernière fois que je me présente à vous pour cette première partie, là, au nom des citoyens, là, avec qui on travaille. Ce que j'entends, là, c'est que les gens sont très satisfaits de la manière que c'est tenu, la procédure, je me permets de vous le souligner.

25

Ma question, maintenant...

LE PRÉSIDENT :

30

Vous les remercieriez de notre part, s'il vous plaît.

M. RODRIGUE TURGEON :

35

Oui. Bien, c'est un exercice très constructif, les commissions d'enquête du BAPE, on respecte vraiment ce processus.

40

J'ai relu la pièce PR5.7, lettre du ministère de l'Environnement concernant l'article 197 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, plus tôt. C'est une lettre qui est datée du 13 août 2018. J'ai une formation en droit, j'ai une formation également en science, puis je pense avoir bien suivi,

d'une part, le raisonnement du promoteur concernant son bilan massique, puis d'autre part, les raisons pour lesquelles le MELCC ne considère pas, là, cette approche comme étant suffisamment rigoureuse pour rencontrer les critères visés à l'annexe du RAA.

5 L'élément que je comprends moins, c'est : pourquoi, si le MELCCFP rejette toujours aujourd'hui les explications du promoteur, il considère... il a quand même considéré que le projet était recevable au début de la présente année? J'aimerais ça qu'on explore ça.

10 Mais la question est la suivante : reprenant l'idée derrière le bilan massique puis l'utilisation de la ventilation qui est supposée assainir l'atmosphère, si le promoteur considère détenir une solution pour assainir l'air de Rouyn-Noranda et que son plan fonctionne sur le plan mathématique, pourquoi il n'installe pas des ventilateurs de filtration d'air partout dans la ville pour faire baisser l'arsenic à des niveaux sous les seuils nationaux visés à l'article 197, pour ainsi voir son projet recevable en vertu de l'application rigoureuse dudit article 197? C'est une... voilà.

15

LE PRÉSIDENT :

Non, la question est claire. Je vais quand même commencer par la Ville de Rouyn.

20

Est-ce que la Ville a... Vous êtes surprise ou déçue, ou les deux? Est-ce que vous avez déjà pensé à un système qui vous permettrait de filtrer l'air de Rouyn?

M^{me} HÉLÈNE PIUZE :

25

La réponse va être courte : non.

LE PRÉSIDENT :

C'est très bien.

30

M^{me} HÉLÈNE PIUZE :

Mais je vous dirais, je ne veux pas faire de farce avec ça, loin de là. Hélène Piuze. Cette responsabilité-là de la qualité de l'air, par exemple, elle relève du ministère de l'Environnement.

35

LE PRÉSIDENT :

J'y allais, j'y allais, madame. Vous étiez juste la première.

40

Est-ce que le ministère, madame Gagnon, est-ce que le ministère de l'Environnement a pensé à

une approche par laquelle, justement, il pourrait réduire les concentrations de l'air dans la ville de Rouyn, et est-ce que, pour vous, ça serait quelque chose de faisable à grande échelle?

M^{me} ALYSON GAGNON :

5

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Je passerais la parole à mon collègue en ligne, monsieur Veilleux, mais je ne sais pas s'il va être capable de répondre à la question étant donné qu'on ne parle pas ici nécessairement du projet, mais plus du milieu d'insertion en tant que tel, mais je vais le laisser aller.

10

LE PRÉSIDENT :

Non, je parle d'une technologie qui existe, là.

15

M^{me} ALYSON GAGNON :

O.K.

20

LE PRÉSIDENT :

Indépendamment du milieu.

M^{me} ALYSON GAGNON :

25

O.K., parfait.

M. VINCENT VEILLEUX :

30

Bonjour monsieur le président.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

35

M. VINCENT VEILLEUX :

Oui. Vincent Veilleux, du ministère de l'Environnement.

40

Bien, en fait, c'est une question un peu théorique, mais à ma connaissance, là, il n'existe pas de

5 façon d'épurer l'air comme ça à grande échelle. Ce qui m'apparaît la chose la plus logique à faire, c'est de s'attaquer directement à la source, là où les contaminants qui contaminent l'air ambiant sont en plus grande concentration. Dans toutes les usines, tous les cas de figure où il y a de la contamination de l'air ambiant, généralement les mesures d'atténuation sont appliquées à la source, puis c'est là qu'ils peuvent avoir le plus grand effet, puis...

10 Je vois mal comment on pourrait appliquer une technologie telle que celle qui est proposée pour l'épuration de l'air extrait des galeries et d'en placer plusieurs puis d'espérer obtenir un résultat, quelque chose qui soit efficace. Donc, je ne suis pas au courant puis j'envisage difficilement cette possibilité théorique.

LE PRÉSIDENT :

15 Très bien. Merci.

Et je demanderais à madame Cartier si la technologie que vous allez utiliser dans la mine peut être une technologie applicable à l'échelle d'une ville?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

20 Non, elle ne peut pas être applicable à l'échelle d'une ville.

LE PRÉSIDENT:

25 Merci.

M. RODRIGUE TURGEON :

30 Merci. C'est bien ce que je croyais.

Maintenant, sur un autre sujet, j'aimerais revenir sur certains termes qui ont été utilisés concernant l'emploi du site minier Norbec contaminé pour entreposer des résidus miniers que Falco compte produire, là, et de la manière qu'on présente ça comme étant une opportunité de réhabiliter des sites miniers.

35 J'ai fait mon essai de maîtrise sur la restauration minière. La première fois que j'ai entendu ce type de discours, qui est... tel que celui qu'on entend, là, de dire qu'on va améliorer l'état d'un habitat en y intégrant des résidus miniers, la première fois que j'ai entendu ça, c'est cette année, le 11 janvier, le lendemain de ma fête, concernant un autre projet de mine d'or dans la région, le projet Marban, qui est
40 présentement en étude devant l'agence fédérale d'impact, et... l'Agence fédérale d'évaluation des

impacts.

5 Ça peut sembler une question de langage, mais je veux quand même qu'on aille au fond de cette question-là parce qu'on le sait, en ce moment, l'état du Québec en matière de sites miniers abandonnés est catastrophique. On fait état d'un bilan qui concernerait, de la manière... selon les chiffres du ministère des Ressources naturelles, l'équivalent de 1.2 milliard de dollars pour les sites qui sont abandonnés. À ça, il faut rajouter des sites qui ne sont pas abandonnés à proprement dit, mais sous la responsabilité de compagnies comme First Quantum, qui n'ont pas encore abandonné leurs titres sur les sites, mais qui n'ont tout de même pas complété la restauration.

10 Comment on peut tolérer la présentation d'un projet comme étant une bonne chose pour l'environnement quand, ultimement, ce qu'on vient proposer, ce n'est pas de restaurer le site, c'est d'ajouter des contaminants? Donc, au niveau de l'image que ça projette dans l'esprit public, pour l'acceptabilité d'un projet, c'est sûr que ça passe mieux quand on dit : « On va améliorer le site contaminé », alors qu'au final, c'est une faillite de l'État, c'est une faillite de la responsabilité du ministère des Ressources naturelles d'assurer la restauration du passif minier, c'est une faillite de l'industrie qui continue, là, de laisser des sites dans cet état-là contaminer nos environnements. Alors, comment on peut tolérer la présentation de tels projets de manière positive? Voilà ma question.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, essentiellement, avec les termes qui sont choisis et le langage utilisé.

25 Tout d'abord, au MRNF, est-ce que le langage ou la syntaxe ou le choix des mots utilisés par l'initiateur dans l'étude d'impact, c'est un langage adapté ou outrancier, par rapport justement à cet enjeu-là?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

30 Est-ce qu'on peut me rappeler le choix des mots de l'initiateur exactement dans l'étude d'impact?

LE PRÉSIDENT :

35 Bien, en fait, ce n'est pas le choix des mots comme d'un mot, c'est le fait que l'initiateur indique qu'il allait améliorer la qualité de l'environnement en choisissant un site pour le dépôt de... pour les deux cellules d'entreposage des résidus miniers. Alors, monsieur, ici, indique que : comment peut-on dire que cette démarche dans le choix du site vise à améliorer la qualité de l'environnement, globalement, plutôt que la détériorer encore plus, puisque l'initiateur va en ajouter, des contaminants, sur ce site-là?

40 Donc, c'est... moi, je résume ça de façon peut-être un peu trop simple. Est-ce que c'est un

langage qui, pour vous, est adapté, ce langage de... est-ce que c'est un langage courant ou c'est un langage outrancier ou abusif?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

5

Bien, ce que je pense que l'initiateur veut dire, c'est il choisit un site qui est déjà impacté, et en ce moment, ce site-là, oui, il est impacté par la présence de résidus miniers, mais le responsable du site, en ce moment, n'émet pas de contaminants, dans le sens que le site est contrôlé, il n'y a pas d'eau contaminée qui sort de ce site-là. Il traite de l'eau. Donc, le ministère de l'Environnement, je ne pense pas, a émis d'avis d'infraction, des choses comme ça. Donc, il est contrôlé. Puis dans ce que l'initiateur propose, c'est : au lieu de créer un nouvel impact en allant déboiser un secteur, en construisant des digues sur un autre endroit, bien, il choisit un site qui a déjà cet impact-là pour, lui, ajouter ses résidus et faire son infrastructure qui déborde un peu, là, de l'empreinte actuelle.

10

15

Donc, c'est... je ne dis pas qu'il améliore nécessairement le site, mais en bout de ligne, il va s'occuper de son site comme l'ancien, qui va devenir comme l'ancien, FQML ne seront plus là. Il va le gérer comme un parc en opération pendant toute la durée de la vie de la mine, puis il va le restaurer conformément à son plan de restauration, qu'on va approuver éventuellement puis qu'on va être... qu'on va le questionner à ce sujet.

20

LE PRÉSIDENT :

Au fond, ce que vous dites, c'est un langage conforme?

25

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Je pense que oui.

LE PRÉSIDENT :

30

D'accord. Je continuerai après. — Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

35

Oui, bien, j'irais au ministère de l'Environnement. Dans le cadre de l'analyse du projet, est-ce qu'effectivement, vous, vous pourriez juger ça comme qu'il y a un gain environnemental, dans le fond, à ce que ça soit ce site-là de Norbec qui soit utilisé pour les résidus miniers, dans le contexte où il est déjà pris en charge, dans le fond, par une... bien, notamment dans le contexte où est-ce qu'il est pris en charge par une entreprise qui, je comprends, quand même, gère le site, là, puis que là, on va en rajouter? Est-ce que ça peut être perçu -- vu comme un gain environnemental à ce niveau-là pour le

40

ministère de l'Environnement?

M^{me} ALYSON GAGNON :

5 Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Je dirais que c'est certain que c'est vu d'un bon oeil d'utiliser un site qui est déjà impacté comparativement à aller vers un site vierge, par exemple. Toutefois, on considère quand même que le site va quand même déborder de l'empreinte du parc à résidus miniers actuel. Mais effectivement, c'est
10 un élément qu'on va prendre en compte dans notre analyse.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Dans le fond, si je comprends bien, en termes d'opportunité, c'est peut-être un choix qui se
15 comprend, mais en termes de gain environnemental, je comprends que vous dites « pas nécessairement »? Puis je veux juste bien comprendre la réponse.

M^{me} ALYSON GAGNON :

20 Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. Oui, merci.
25

LE PRÉSIDENT :

Évidemment, je dois terminer par vous, madame Cartier. Selon vous, vous avez utilisé un langage courant ou vous avez voulu mettre en exergue certains aspects, ou peut-être, ici et là, vous
30 avez... il y a eu une tendance à abuser de certains mots? Ça peut arriver.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Bien, en fait...
35

LE PRÉSIDENT :

Je vous laisse le choix, hein. Je vous ai mis gauche, droite, centre. Vous ne pouvez pas aller nulle
40 part ailleurs.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

5 Bien, je pense que nous, on voit... notre opinion, c'est quand même qu'on a choisi le site spécifiquement parce qu'il était perturbé puis qu'on pense qu'il y a un gain, effectivement, à restaurer un site où qu'il n'y aura plus besoin d'intervention humaine dans le futur, où on est capable de faire un plan pour favoriser la biodiversité, qu'on a une intention, puis ça va être réalisable dans le plan de restauration de définir des usages futurs puis de pouvoir permettre que ça soit utilisé pour des usages futurs.

10 Donc moi, je pense qu'à la fin, nous, comme... en fait, nous, comme compagnie, on propose que c'est un gain environnemental d'aller chercher cet... d'aller transformer, d'aller restaurer ce site-là puis de lui redonner une autre vie plus tard.

LE PRÉSIDENT :

15 D'accord.

20 Je reviens vers le ministère de l'Environnement une dernière fois, puis vous aurez eu votre réponse. Est-ce que vous êtes plusieurs experts à avoir examiné cette étude d'impact? Est-ce que certains d'entre vous ont été outrés de lire qu'il s'agissait, selon la prétention de l'initiateur, d'un gain environnemental ou d'une remédiation environnementale?

M^{me} ALYSON GAGNON :

25 Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement. Oui, en effet, on est plusieurs experts à analyser l'étude d'impact. Je l'ai mentionné plus tôt aujourd'hui, mais c'est plus d'une trentaine, puis...

LE PRÉSIDENT :

30 Non, ce n'est pas ça ma question. Oui, allez-y.

M^{me} ALYSON GAGNON :

35 Oui. Si on a été outré?

LE PRÉSIDENT :

40 Outré. Si ces experts-là ont été outrés... ou certains de ces experts ont été outrés par le langage, parce qu'ils l'ont trouvé inapproprié?

M^{me} ALYSON GAGNON :

Je n'utiliserais peut-être pas le mot « outré ».

5 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

M^{me} ALYSON GAGNON :

10

C'est une vision qu'a le promoteur de dire que c'est un gain environnemental. Moi, je dirais qu'on le verrait plutôt comme une mesure d'atténuation.

LE PRÉSIDENT :

15

D'accord. Merci. Voilà, j'ai fait le tour.

M. RODRIGUE TURGEON:

20

Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT:

25

Je vous en prie.

J'appelle maintenant madame Anne Falardeau.

M^{me} ANNE FALARDEAU

30

M^{me} ANNE FALARDEAU :

35

Oui, bonjour. Alors moi, aujourd'hui, en fait, je n'ai pas eu la possibilité d'être là cet après-midi, donc peut-être que je vais poser une question sur un sujet dont vous avez déjà discuté. Je m'en excuse si c'est le cas.

40

Moi, personnellement, je n'habite pas dans la zone qui va être la plus impactée par Horne 5. Par contre, j'habite pratiquement sur la voie ferrée. Et présentement... en fait, je me demande l'impact sur le nombre de trains qu'il va y avoir, qui va passer dans notre ville.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame, pour votre question. — Madame Cartier?

5 **M. MARTIN DUCLOS :**

Bon, monsieur le président, pour répondre à la question de madame, en fait... bien entendu, madame Cartier, je pense, l'a expliqué un petit peu plus tôt cette semaine : à partir du moment où nous livrons le concentré sur les wagons, ils deviennent la propriété de l'acheteur. Ceci dit, ce qu'on en comprend, c'est qu'il n'y aura pas une augmentation du nombre de trains puisque ces wagons-là de concentré seront mis en convoi sur des trains ou sur des convois déjà existants. Donc, ça augmenterait le nombre de wagons, mais pas le nombre de trains.

10 **LE PRÉSIDENT :**

15 Et combien de wagons par jour?

M. MARTIN DUCLOS :

20 On n'a pas la réponse à ce moment-ci.

LE PRÉSIDENT :

25 Est-ce que vous pouvez l'avoir?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

On va chercher.

30 **M. MARTIN DUCLOS :**

Absolument.

35 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Merci.

M^{me} ANNE FALARDEAU :

40 J'aimerais ça avoir effectivement plus de précision à ce sujet-là, parce que même si le nombre de

5 trains n'augmente pas, lorsque les trains sont, entre autres, très lourds, les maisons tremblent, puis je ne suis pas la seule, là, je veux dire, c'est... il y a beaucoup de gens qui habitent le long de la voie ferrée, dans la région. Et je me demande aussi : s'il y a plus de wagons, pour la voie ferrée elle-même, c'est un peu comme s'il y avait plus de trains, j'imagine, et je me demande si ça peut avoir un impact, donc, sur l'usure des voies ferrées, et cetera, et s'il y a des discussions entre la minière et la compagnie de chemin de fer pour s'assurer qu'il n'y a pas de risque qu'il arrive un événement ici comme il s'en est produit à Mégantic.

10 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. En fait, votre première question, elle était complète quand même en soi, là. Je l'ai... vous avez eu une partie de la réponse. Et vous aurez l'autre incessamment, probablement... on donne normalement 48 heures pour le dépôt du document.

15 Je vais quand même... l'autre partie de votre question, elle couvrait d'autres facettes, évidemment, ce n'est pas les mêmes facettes. Là, c'était tout simplement : quel est le nombre de trains? Là, vous dites autre chose, vous parlez du poids du train et de ses conséquences.

20 Je demanderais d'abord à la Ville de Rouyn si cet aspect-là a été examiné ou porté à son attention.

M^{me} HÉLÈNE PIUZE :

25 Non.

LE PRÉSIDENT :

30 Jamais. Je demanderais à tout hasard au MAMH si cet aspect-là... si elle peut apporter réponse à cet aspect-là.

M^{me} VANESSA CONNELLY-LAMOTHE :

35 Vanessa Connelly-Lamothe, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Non.

LE PRÉSIDENT :

Aucune information. Alors, écoutez, ce qu'on va faire, la commission... la commission a déjà demandé...

40 Est-ce qu'au niveau de la Sécurité publique, vous avez quelque chose à dire? Non plus, hein?

M^{me} DANIELLE GUIMOND :

Non.

5 **LE PRÉSIDENT :**

10 Donc, la commission a déjà demandé au ministère des Transports de désigner quelqu'un pour répondre à ses questions par écrit. Nous avons entendu la question. Si la commission décide de la retenir, elle enverra une question écrite et qui sera publique, tout comme la réponse, au ministère des Transports. C'est bon? Merci madame.

Évidemment, madame Cartier, si jamais vous avez la réponse avant, vous pouvez la communiquer, tout le monde est là. Merci.

15 Madame Julie Côté.

Oui, je ferme... le registre est fermé, madame Ouellet? Vous pouvez le fermer. Merci.

20 Oui, madame Jacob... euh, madame Pelletier... madame Côté. J'ai beau changer de lunettes, mais... J'ai commencé les séances avec une autre lunette, là je ne voyais plus. Là, j'ai mis celles-ci, mais enfin. Excusez-moi. Allez-y.

M^{me} JULIE CÔTÉ

25 **M^{me} JULIE CÔTÉ :**

30 Bonsoir. Selon notre lecture de l'étude de caractérisation du site minier de Falco, que j'ai eu la chance de visiter, d'ailleurs, mardi -- je vous l'ai dit hier, mais je le redis parce que ça marque l'imaginaire -- celui-ci est contaminé. Le site projeté par Falco présente des dépassements de normes, notamment en raison de la présence d'hydrocarbures. Est-ce que le promoteur s'engage à réhabiliter avant de démarrer la construction de ce complexe minier?

35 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Cartier.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

40 Oui, on a prévu enlever les hydrocarbures.

LE PRÉSIDENT :

Je pense que la question était claire; la réponse était claire.

5 **M^{me} JULIE CÔTÉ :**

Mais ma question...

LE PRÉSIDENT :

10

Mais juste un instant, juste un instant.

M^{me} JULIE CÔTÉ :

15

Oui.

LE PRÉSIDENT :

20

Finalement, ce sol contaminé, vous allez le mettre dans un lieu d'enfouissement?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Ça va aller dans un lieu autorisé, dépendamment du niveau de contamination.

25

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

M^{me} JULIE CÔTÉ :

30

Je veux juste rectifier ma question. Je disais « notamment des hydrocarbures ». Comme je vous dis hier, moi, je ne suis pas experte en rien, je suis citoyenne, j'ai fait des lectures là-dessus, on parle de « autres contaminations, entre autres les hydrocarbures ». Est-ce que... là, la réponse, c'est : « Oui, on va dépolluer ça », mais est-ce qu'il y a...

35

LE PRÉSIDENT :

40

Je comprends très bien, mais d'un autre côté, s'ils enlèvent le sol pour le mettre dans un lieu d'enfouissement approprié, le sol ne va pas uniquement... ils ne pourront pas cibler uniquement les hydrocarbures, à moins que ce soit fait in situ.

J'imagine, madame Côté -- madame Cartier?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

5 Excaver.

LE PRÉSIDENT :

10 Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

15 Seulement est-ce qu'il y a d'autres contaminants, par exemple, ailleurs sur le site, par exemple?
Parce qu'il y a peut-être des hydrocarbures à un endroit, mais il pourrait y avoir d'autres types de
contaminants ailleurs. Ceux-là, ils vont-tu être enlevés ou rester là?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

20 Oui, on va excaver.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Vous allez tout excaver?

25 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

30 Où qu'il y a des sols contaminés?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

35 Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

40 D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Madame Côté.

5 **M^{me} JULIE CÔTÉ :**

J'ai une deuxième question par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure puis qui m'a posé un peu... qui m'a questionnée. Ce que j'entends, c'est que finalement, ça va prendre 400 nouvelles mines pour les 400 sites abandonnés au Québec pour réhabiliter les sites abandonnés?

10

LE PRÉSIDENT :

400 nouvelles mines?

15 **M^{me} JULIE CÔTÉ :**

Bien non... bien oui, parce qu'il y a 400 sites abandonnés de mines, puis là tantôt on disait que, bien, une solution, c'était de mettre une nouvelle mine sur un... vu que c'était déjà pollué, bien, de dire : « On va aller restaurer, voici une solution. » Donc, ma question, c'est : est-ce que c'est ça la solution qu'on propose, c'est de construire des nouvelles mines pour restaurer les lieux abandonnés?

20

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Monsieur Lessard.

25

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Dans le fond, juste pour bien comprendre votre question, dans le fond, c'est un peu qu'est-ce qu'on envisage de faire avec les sites orphelins, actuellement, dans... au bout du compte, votre question, c'est un peu... c'est plus ça? Est-ce que je comprends bien?

30

M^{me} JULIE CÔTÉ :

Oui, mais c'est parce que j'entendais la représentante de la compagnie nommer que...

35

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Ça pouvait être une des... une solution, mais dans le fond...

40

M^{me} JULIE CÔTÉ :

Oui, oui. Puis ça a marqué mon imaginaire parce que je me dis : « O.K... »

5 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Oui, je comprends.

10 Peut-être j'irais au MRN, aux Ressources naturelles. Justement, les... bien, les sites contaminés qui sont, dans le fond, dans le passif de l'État, là, c'est quoi le plan de match, dans le fond, à moyen, long terme? Je vous laisse aller là-dessus.

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

15 Bien, non, ce n'est pas de développer 400 nouvelles mines pour restaurer 400 sites miniers. Parfois, c'est une opportunité qui peut se présenter, qu'il y a un site du passif près d'un nouveau projet, puis l'emplacement peut être utilisé justement à ces fins. Mais comme je l'avais mentionné brièvement, là, notre passif environnemental, il a été comptabilisé. Donc, les chiffres que monsieur Turgeon a mentionnés tout à l'heure, là, sont très bons. C'est les derniers chiffres qui sont sortis récemment.

20 Donc nous, on a fait des... c'est le cadre de référence, là, que j'avais mentionné. Je vais essayer de retrouver ma petite fiche, là, qui est le cadre de référence pour la gestion des sites contaminés sous la responsabilité de l'État. Donc nous, en tant que secteur mines, avec nos sites contaminés, on doit respecter ce cadre de référence. Même si ce n'est pas des sols contaminés, comme un peu madame

25 Cartier parlait tout à l'heure d'hydrocarbures et de métaux, nous, c'est des parcs à résidus miniers, essentiellement, qui sont sous notre responsabilité. Donc, on est comme encadré par ce cadre-là avec une priorisation qui est effectuée selon l'historique des dossiers qu'on a en ce moment. Donc, les sites ont été classifiés puis priorisés, puis on a un plan de travail qui est déposé annuellement, là, sur notre

30

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

35 Donc... puis j'imagine justement que... mais s'il y a une entreprise minière, par exemple, qui se propose de prendre en charge un site orphelin, bien là, il se trouve à être retiré, dans le fond, du passif de l'État? Parce que le montant de 1.2 milliard, il fait partie, dans le fond, du passif de l'État?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

40 Bien, le 1.2 milliard, dans le fond, il se divise, là, on peut dire, en deux volets. Il y a un 856 millions qui est vraiment pour des sites à responsabilité réelle. Donc, ces sites-là, on a des... on a fait des

recherches juridiques, puis on sait qu'il n'y a plus de responsable légal de ces résidus-là. Donc, c'est quand même 355 sites. Puis il y a un montant de 355 millions environ pour 101 sites miniers dont le statut financier du responsable est précaire. Donc, ces sites-là pourraient éventuellement revenir dans le passif.

5

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui. Il y a de bonnes chances que, finalement, ils se retrouvent au passif.

10

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

On n'espère pas.

15

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Mais... O.K.

20

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Mais oui, quand il y a une opportunité, c'est quelque chose qui peut se faire.

25

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

D'accord. Ça va. — Oui?

30

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

En fait, bien, je voulais juste dire que moi, je pense vraiment... nous, chez nous, la compagnie, on est vraiment fier d'avoir choisi des sites perturbés pour développer le parc à résidus. Il y a plusieurs belles expériences, en tout cas, beaux résultats de parcs qui ont été restaurés puis qui ont fait des bons aménagements. On est à côté de l'ancien site de la mine Vauze qui fait partie des sites orphelins. Ça fait des années qu'on demande de discuter parce qu'on pense qu'on serait capable de faire une restauration du site de l'ancienne mine Vauze avec notre nouvelle restauration. Je pense que s'il y a des gens qui sont allés faire la visite puis qui ont vu le site là-bas puis qui continuent à penser qu'il ne mérite pas d'être restauré... puis là, je vais dire quelque chose que je n'avais pas dit avant, mais il y a des digues avec de l'eau en arrière. Bien...

35

LE PRÉSIDENT :

40

Hum hum.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Je n'irai pas plus loin pour dire ça. Je pense qu'il y a vraiment de très bonnes raisons de prendre cette opportunité-là et de restaurer le site avec les résidus du projet Horne 5.

5

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Mais vous comprenez, nous, on ne donne pas d'avis sur rien de tout ça. Dans le fond, on va juste chercher de l'information objective, en fait. Mais merci. C'est bien.

10

LE PRÉSIDENT :

Merci. — J'appelle maintenant madame Rachel Pelletier.

15

M^{me} RACHEL PELLETIER

M^{me} RACHEL PELLETIER :

20

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

Oui, bonsoir madame.

25

M^{me} RACHEL PELLETIER :

Rebonjour, rebonsoir. J'ai deux questions, deux distinctes. La première fait référence encore à la consultation autochtone. J'aimerais entendre le gouvernement sur quels fondements, études historiques, anthropologiques vous vous êtes basés pour déterminer que Pikogan était la seule communauté visée par l'obligation constitutionnelle d'être accommodée et consultée?

30

LE PRÉSIDENT :

Merci pour la question. — Madame Gagnon.

35

M^{me} ALYSON GAGNON :

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

40

5 Ça serait une information que je pourrais aller chercher auprès de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuits. C'est vraiment une direction de notre ministère qui s'occupe des consultations. Ce que je sais, c'est qu'il y a une entente, là, entre cette communauté-là et le gouvernement pour les consulter en cas de projets miniers. Puis sinon, je sais que les facteurs qui peuvent influencer le fait qu'on consulte une communauté ou une autre, c'est par exemple les revendications territoriales en cours, les ententes signées avec les communautés, la proximité du projet avec la communauté ou l'utilisation du territoire faite par celle-ci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

M^{me} RACHEL PELLETIER:

15 Merci. Mon autre question, ça concerne les actionnaires qui ont... puis ça a été abordé un peu hier, là, le promoteur a mentionné les actionnaires du projet Horne 5. J'aimerais comprendre davantage le lien entre les différents actionnaires. Bon, par exemple, 16 % pour Osisko, pas de pourcentage nommé pour Glencore. Ça fait que je cherche comme un peu à comprendre un peu mieux le lien entre les actionnaires qui ont été nommés, comme par exemple... peut-être plus, juste pour préciser, là, parce que ça peut devenir long, là, parler de tout ça, mais au moins le lien entre Osisko, Falco, le président d'Osisko qui est dans la salle, je ne sais pas s'il peut parler aussi, mais... puis le lien avec Glencore, le pourcentage n'a pas été nommé hier, là. Ça fait que ça serait... je serais curieuse de savoir un peu plus votre lien avec Glencore.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Merci madame. — Madame Cartier.

30 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Bien, en fait, pour Glencore, c'est simple : Glencore n'est pas actionnaire de Falco. Ce n'est pas difficile, c'est ça la réponse.

35 Puis pour expliquer Osisko Développement, bien, en fait, ils ont choisi de faire un investissement à travers des actions dans Ressources Falco parce qu'Osisko Développement avait en tête d'être une compagnie qui investissait dans plusieurs projets pour essayer de les aider à se développer. Osisko Développement avait un... et a encore, mais un groupe technique qui nous a aidés à développer notre projet.

40 Je ne pourrais pas vous dire d'autres intérêts que d'être dans... de participer dans le

développement du projet Falco. Et puis, bien là, on a dit le gouvernement du Québec, je ne peux pas parler pour eux. Puis Sprott, bien, c'est vraiment un fonds d'investissement, alors qui a des... ils ont leurs propres intérêts pour décider d'où ils font des investissements.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que l'entreprise Glencore contribue pour un montant de 10 millions à vos activités?

10 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

C'est pour des activités qui ont été... c'est une dette que nous avons, parce qu'on a fait des activités de forage, d'investigation, puis donc c'est une dette qu'on a envers eux.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'elle vous a fait savoir si elle souhaitait être actionnaire?

20 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Je ne saurais pas... Oui, ils nous ont fait savoir qu'ils souhaitaient être actionnaires.

Ah! Oui, ils peuvent convertir la dette. Donc, c'est une option dans le... je le savais, dans le fond. C'est une option, mais ils ne nous ont pas dit qu'ils étaient pour exercer leurs actions.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Lessard.

30 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Oui, bien, justement, effectivement, j'ai cru comprendre dans le fond qu'il y avait une option...

35 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

40 ... une ou plusieurs options qu'ils vont pouvoir exercer. Puis, dans le fond, je me posais un peu la question : ça serait quand, ça? Parce que... ça serait quand vous allez... quand vous allez devenir à

l'étape de financer le projet, justement, ou à l'étape de...

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

5 J'imagine qu'ils vont avoir le goût d'exercer quand ils vont sentir qu'ils font un gain en capital sur leurs actions, c'est-à-dire qu'ils vont pouvoir les acheter, les convertir à un coût moindre que le coût du marché.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

10 Parfait. C'est la réponse attendue. Merci.

LE PRÉSIDENT:

15 Merci. — Merci madame.

Monsieur Henri Jacob.

M. HENRI JACOB

M. HENRI JACOB :

25 Bonsoir monsieur le président, madame la commissaire et monsieur le commissaire.

Mon nom, c'est Henri Jacob, je suis président de l'Action boréale. Je tiens à me renommer.

30 En fait, je viens poser ma deuxième question que je n'ai pas eu... qui a été esquivée. C'est sur l'acceptabilité sociale. En fait, j'étais dans le bois puis j'ai tombé sur un Devoir qui datait d'à peu près deux semaines, je pense, où des chercheurs ont fait l'analyse du Bureau d'audiences publiques et où est-ce que...

LE PRÉSIDENT :

35 Louis Simard, Mario Gauthier.

M. HENRI JACOB :

40 C'est ça. Je n'ai pas eu le temps de lire toute leur étude, mais j'ai lu cet article-là dans le Devoir. Dans l'article, on dit que soixante... à peu près 60 % des projets qui ont été refusés par le BAPE ou non

recommandés par le BAPE ont été acceptés par le gouvernement pareil. Je pense que c'est alentour de 60 %, 60-62 %. En tout cas, c'est ce que j'ai cru comprendre dans le... Vous me direz si j'ai les bons chiffres. Dans ce cas-là, moi je considère ça qu'il n'y avait pas l'acceptabilité sociale pour ces projets-là que le BAPE ne recommandait pas. Et dans ce sens-là, je me posais la question : combien qu'il y a de projets miniers, sur les mines, qui ont été refusés par le gouvernement, indépendamment qu'il y avait eu une audition, mais la plupart des gros projets passe par l'audience publique, combien qu'il y en a eu au Québec? Parce que là, on ne faisait pas la distinction des différents projets.

LE PRÉSIDENT :

Je demanderais à madame Gagnon de nous indiquer combien de projets miniers ont été refusés par le gouvernement du Québec.

M^{me} ALYSON GAGNON :

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

J'ai une liste de projets qui ont passé par la procédure. Toutefois, il n'y a pas de projets miniers dans cette liste-là. Il faut savoir toutefois qu'il peut arriver qu'un promoteur dépose son projet dans la procédure, puis au fil de la procédure, il décide de se retirer, finalement, d'arrêter le processus.

Voulez-vous que je vous lise la liste des quelques projets qui ont été refusés?

LE PRÉSIDENT :

Bien, si ce n'est pas en lien avec les mines, non, merci.

M^{me} ALYSON GAGNON :

O.K.

M. HENRI JACOB :

Oui. Mon autre question. Moi, v'là 15 ans, ils ont ouvert la mine à Malartic. Je me suis prononcé sur ce dossier-là, naturellement, et ça m'a coûté assez cher, mais ce n'est pas là le but de ma question. Je ne vous dirai pas... en tout cas, il n'y a pas de raison de vous dire qu'est-ce qui m'a coûté cher. Mais ce que j'ai noté à... et je reste dans la région de Val-d'Or, ce que j'ai noté à Val-d'Or, c'est que tous les bons mécaniciens, tous les bons électriciens, tous les bons plombiers ont tous été drainés par la mine à Malartic, ce qui a fait que nous autres, on s'est retrouvé avec naturellement, pour le même coût, on s'est retrouvé avec des électriciens, des plombiers et d'autres professionnels qui sortaient de l'école, donc qui

n'avaient pas d'expérience, qui font que la population, ça coûte plus cher.

5 L'autre chose, ce qui s'est passé à Malartic, ça l'a augmenté le taux d'itinérance à Val-d'Or et ça a presque fait... je dis à peu près doubler, ça a monté presque de moitié le coût des maisons, de moitié au double. Une maison qui coûtait 250 000 \$, cette année ma filleule s'en est achetée une, ça lui a coûté 500 000 \$. Juste pour vous dire.

10 Ça fait que pour... ma question, c'est : pour la population qui ne travaille pas, à part que les 500 ou 900 personnes qui vont travailler pour la construction ou l'opération, le coût de la vie augmente énormément, les services diminuent, et est-ce que le gouvernement ou la minière aurait un plan pour amoindrir cet impact, à mon point de vue qui est très négatif, sur la population qui ne travaillera pas directement dans le projet minier?

15 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur. — Je vais demander à ma collègue, madame Meloche, de prendre la relève.

20 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci pour votre question.

25 J'aimerais diriger d'abord à la Ville de Rouyn. Sur l'enjeu de l'itinérance, en particulier, je ne sais pas si c'est un phénomène que vous vivez puis que vous anticipez aussi voir augmenter, là, avec toutes les hausses de prix des loyers, entre autres, et des services?

30 **M^{me} HÉLÈNE PIUZE :**

Oui, bonjour, Hélène Piuze à la Ville de Rouyn-Noranda.

35 Oui, effectivement, c'est un problème qu'on observe à la Ville de Rouyn-Noranda, plus particulièrement depuis 18 mois, là, je vous dirais. C'est... en région et pour tout le monde, c'est un phénomène qui est très très préoccupant. On travaille beaucoup avec le CSSS pour ça, pour regarder, en fin de compte, pour trouver les causes puis, en fin de compte, trouver les solutions. Vous savez qu'à l'itinérance, il y a plusieurs... il peut y avoir plusieurs causes et plusieurs solutions.

40 Donc, je veux juste vous dire, c'est que... c'est sûr qu'on est très très sensible à ça. Il y a justement... on a dû ouvrir à la ville de Rouyn-Noranda un nouveau centre de jour. Il y avait déjà une maison, la Maison du Soleil Levant. Donc, il y avait déjà de l'aide qui a été donnée. Mais c'est sûr et certain qu'on pourrait vous dire que de l'aide de ce côté-là, on peut le dire que collectivement, il y en aura... il va toujours en manquer, là. Mais oui, effectivement, là, à la Ville de Rouyn-Noranda, on y

travaille très fort, là, comme toutes les villes en région. Mais je vous dirais que c'est un phénomène qu'on a remarqué qui était assez nouveau à la Ville de Rouyn-Noranda dernièrement, mais... Donc c'est ça.

5 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

10 Merci. Concernant la perte d'accès aux ressources en services d'entretien, la construction, et tout ça, est-ce que vous pouvez... je sais qu'on en a parlé hier, mais peut-être que monsieur n'était pas là, voir un peu comment vous planifiez, là, faire face à cette pression-là qui serait exercée par l'arrivée d'un nouveau projet minier?

M^{me} HÉLÈNE PIUZE :

15 Oui. Donc là, juste pour être certaine, c'est qu'en fin de compte, ce qu'on dit, c'est que c'est sûr et certain qu'une Ville souhaite voir croître son offre puis voir à sa croissance. Par contre, ce qu'on veut avoir, c'est une croissance qui est soutenue et de façon durable. Donc, on est tous d'accord avec ça que de dire : bien, on veut être en mesure de suivre une progression, et ensuite de ça, bien, on veut que la population soit en mesure de s'adapter, et ensuite de ça, bien, que tout le monde puisse en profiter au maximum.

20 Donc, c'est l'objectif qu'on a à la Ville de Rouyn-Noranda, de travailler avec les partenaires, mais en fin de compte, ce n'est pas juste avec Falco, mais c'est que ce soit pour n'importe quelle entreprise ou n'importe quelle croissance qu'on va voir.

25 Ce qui est au niveau des emplois, par exemple, vous avez mentionné, on l'a mentionné précédemment aujourd'hui, la Ville de Rouyn-Noranda, on est chanceux parce qu'on a un pôle d'enseignement qui est important. Donc, en Abitibi-Témiscamingue, il y a plusieurs instances institutionnelles qui sont ici de tous les niveaux. On l'a vu quand on a vu les infrastructures. Donc, ça aussi, ça nous amène à créer une main-d'oeuvre, une jeune main-d'oeuvre, mais qui est qualifiée puis qui est bonne, qui est capable de travailler. Donc, en mesure... ça va nous donner de plus en plus de gens à l'emploi. Donc, t'sais, ça amène tout le bassin de main-d'oeuvre. Mais effectivement, là, on va devoir, comme collectivité, tous s'ajuster. Mais on pense qu'avec le mouvement qu'on voit... on a vu aussi avec le taux de remplacement de main-d'oeuvre, qui est à 84, qui est le plus élevé en région à Rouyn-Noranda versus en Abitibi-Témiscamingue, on sait que ce taux de remplacement de main-d'oeuvre est à peu près à 54, juste dans la région de Ville-Marie, par exemple, au Témiscamingue. On est chanceux, à Ville de Rouyn-Noranda, il est plus élevé. Ce qui explique tout ça, je n'ai pas les données, il faudrait voir avec l'observatoire, mais quand même, c'est des données qui sont intéressantes pour notre ville. On estime que c'est la Ville de Rouyn-Noranda qui va reprendre son taux le plus rapidement versus les autres en région.

40

5 Donc, c'est notre objectif. On va tous y travailler, c'est un objectif commun. La Ville de Rouyn-Noranda a un plan de développement économique aussi, avec son plan stratégique, avec plusieurs plans, et ce n'est pas... et on répète, là, je vous dirais, moi je ne fais pas de politique ici, mais je vous donne avec lesquels... les outils avec lesquels on travaille, mais il n'y a rien, dans une ville qui se fait par la Ville elle-même. Ça se fait par les gens puis avec les acteurs du milieu. Donc nous, les programmes, et les élus aussi le font, c'est vraiment en collégialité avec l'ensemble du territoire.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

10 Justement, juste pour terminer, on parle de Malartic, de cette expérience-là puis des conséquences, là, qui sont quand même importantes, même si cette mine-là est différente, elle n'est pas au centre-ville, comme celle que projette de faire Falco. Est-ce que vous avez des collaborations avec d'autres municipalités pour essayer d'anticiper, justement, certaines problématiques qui ont été vécues ailleurs? Est-ce que vous avez une communauté de pratique ou des collaborations avec vos collègues des autres municipalités?

M^{me} HÉLÈNE PIUZE :

20 Oui, effectivement, c'est sûr et certain que madame... bien, en Abitibi-Témiscamingue, il y a la conférence régionale des élus, là, donc la CPAT, sur lesquelles, bien, chacun des maires... non, excusez, là, il y a des préfets. Dans le cas de nous, Ville de Rouyn-Noranda, on est une ville MRC, donc c'est sûr et certain que madame Dallaire, la mairesse de Rouyn-Noranda, est présente de ce côté-là. Mais ensuite de ça, il y a toute la représentation régionale, puis on y gagne tous à travailler tous ensemble. Donc, on a justement... on va chercher l'expertise.

25 Dans le fond, nous, ce qu'on veut faire, c'est justement d'avoir un milieu de vie qui est le plus stimulant puis aller chercher les gains de tout le monde. Donc, c'est sûr et certain que s'il y a une collaboration à avoir... On l'a vu dans le dossier de l'itinérance, par exemple, monsieur mentionne qu'il vient de la ville de Val-d'Or, la ville de Val-d'Or a des enjeux importants au niveau de l'itinérance, donc c'est sûr qu'on s'y est référé aussi. Puis on travaille aussi beaucoup avec le CSSS dans certains dossiers. Il a mentionné aussi Vision Travail. En Abitibi-Témiscamingue, bien, c'est sûr et certain qu'on a plusieurs acteurs locaux qui sont à Rouyn-Noranda, puis à la Ville de Rouyn-Noranda, bien, notre objectif, ce n'est pas de refaire les choses, c'est de travailler avec les autres.

35 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup, ça complète.

M^{me} HÉLÈNE PIUZE :

Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame Meloche. — Alors, merci monsieur Jacob.

10 **M. HENRI JACOB :**

Bien, il y a juste une partie qui n'a pas été répondue. J'ai parlé aussi du coût de la vie qui explose à Val-d'Or, pour tous les gens qui... pour toute la population qui ne travaille pas dans les mines. Exemple, le prix d'une maison qui a doublé. Je voudrais savoir s'il y a quelque chose, s'il y a un plan pour essayer d'amoinrir cette... je dirais, cette explosion des coûts, ou si les... je ne sais pas, il y a une compensation, est-ce que la mine va compenser pour le remplacement des gens, des mécaniciens, des électriciens ou des plombiers qui vont être...

15

LE PRÉSIDENT :

Oui. Je demanderais peut-être, pour reposer madame Piuze, je vais demander au MAMH son... s'il a un rôle spécifique en matière d'aménagement du territoire, justement, pour -- dans ce contexte où il y a un besoin d'augmenter le nombre... la population d'une ville donnée pour des raisons de travail, finalement, là.

20

25 **M^{me} VANESSA CONNELLY-LAMOTHE :**

Vanessa Connelly-Lamothe, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

En fait, comme je l'ai mentionné dans les dernières séances, le gouvernement a une responsabilité en matière de logements sociaux et abordables. Donc, il y a des programmes existants avec la SHQ, c'est davantage la SHQ qui s'occupe des personnes qui ont des besoins à ce niveau-là.

30

Pour ce qui est des travailleurs qui ont des moyens financiers de se loger, le ministère n'a aucun rôle à jouer là-dedans. Par contre, on peut travailler en collaboration avec la Ville pour, par exemple, dans le cas de la zone tampon, on travaille avec la Ville pour les financer pour développer des nouveaux quartiers, mais ça, c'est vraiment... c'est parce que c'est en réponse à une demande -- une recommandation de la Direction régionale de la santé publique qui était d'éloigner les gens de la fonderie. Donc, c'est une situation particulière.

35

40 Mais sinon, on n'a pas... on n'a pas un rôle de planification. C'est vraiment la Ville, dans son

40

schéma d'aménagement, qui a la responsabilité de s'assurer d'éviter les... de planifier, dans le fond, le territoire pour accueillir les gens.

LE PRÉSIDENT :

5

Donc, en fait, votre collaboration résulte d'une demande d'aide, c'est bien ça?

M^{me} VANESSA CONNELLY-LAMOTHE :

10

Actuellement oui, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

15

Monsieur Lessard?

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

20

Bien, c'est un peu dans ce sens-là, mais donc, pour le... vous dites, pour le logement, là, abordable ou les programmes, c'est la SHQ, la Société d'habitation du Québec qui régit ça. Par exemple, ça serait-tu possible pour qu'éventuellement, là, à Rouyn-Noranda, si elle pourrait avoir un rôle à jouer éventuellement si effectivement il y a des problématiques en termes de coût de loyer puis tout ça?

M^{me} VANESSA CONNELLY-LAMOTHE :

25

Bien, actuellement, on travaille avec la SHQ pour soutenir, justement, les citoyens, pour les relocaliser, pour la zone tampon. Il y a effectivement des logements de prévus qui vont être construits. Il y a des discussions qui ont lieu aussi, je pense, avec l'OMH et la Ville de Rouyn-Noranda. Donc oui, dans le fond, le... t'sais, s'il y a des besoins, la SHQ a des programmes existants.

30

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. Merci.

35

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur Jacob. — J'appelle maintenant madame Jennifer Ricard Turcotte.

40

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE

5 **M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :**

Jennifer Ricard Turcotte pour Mères au front Rouyn-Noranda. Je vais aborder une question qui a été un peu abordée hier, mais je m'en vais ailleurs.

10 En mai dernier, lors de la soirée d'information, j'ai questionné l'initiateur concernant les risques de sismicité induite. En fait, j'avais posé la question à monsieur Luc Lessard. Bien qu'il jugeait le risque négligeable, il nous a mentionné que ce risque-là augmentait avec la profondeur puis qu'il n'y avait comme pas tant à s'inquiéter parce que Horne 5 n'allait pas être aussi profonde que la mine LaRonde, où il y a des séismes assez fréquents, là, on en a parlé. Cela dit, en écoutant une capsule audio que
15 Ressources Falco a publiée sur sa page Facebook, je suis restée un peu perplexe.

Le 25 juillet, dans une capsule intitulée « Quelle sera la durée de la mine? », Hélène Cartier se veut rassurante, en fait, elle rassure les gens sur le fait que le projet ne sera sûrement pas juste 15 ans, et puis elle révèle qu'il y a une... là, je la cite : « Une extension verticale du gisement plus en profondeur, 20 il y a donc une possibilité d'extension de la durée de vie du projet. »

Là, hier, on en a parlé aussi, il y a des gens qui ont amené ça au micro. Hier midi, à Radio-Canada, au micro de monsieur Castonguay, Luc Lessard, l'initiateur, a dit à son tour -- là, je vais le citer aussi : « Une durée de vie minimale de 15 ans. » Mais il dit aussi qu'il y a une extension en profondeur qui pourrait les amener à doubler la durée de vie de la mine.
25

Là, encore une fois, je ne suis ni géologue ni sismographe, puis je le répète : moi, ce qui me préoccupe, c'est que le promoteur nous parle de risques négligeables, peut-être bien, là, mais les conséquences associées à ce risque-là peuvent être potentiellement très graves.
30

Considérant... -- là, ça, c'est ma question -- considérant que Ressources Falco, elle projette déjà une extension de sa mine et que les modélisations du potentiel sismique n'incluent pas des dynamitages plus en profondeur, là, parce que le rapport de modélisation du potentiel sismique dont l'initiateur parlait hier a fait les modélisations en fonction d'une profondeur de 700 à 2 060 mètres. Je me demandais si c'était possible, dans le fond, que l'initiateur précise davantage ses intentions d'exploiter plus en profondeur le gisement de Horne 5.. je sais qu'ils l'ont fait hier, mais ils semblaient se défendre de ne pas vraiment avoir dit ça, mais là je... textuellement, je suis allée réécouter les deux trucs et c'est vraiment ce qui a été dit.
35

40 Puis en même temps, bien... -- là, c'est comme la même question encore, je le souhaite -- puis je

me demande si ça ne serait pas pertinent de demander une modélisation du potentiel sismique puis des analyses de risque qui tiennent compte de ces possibilités-là d'aller plus en profondeur parce que, t'sais, en tout cas, comme je disais, je ne suis pas sismologue, mais on m'avait dit que le risque augmentait avec le dynamitage en profondeur, et que le BAPE puisse en tenir compte et le ministère de l'Environnement dans les recommandations et les autorisations qu'il émettra.

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

Alors, pour commencer, je vais demander à madame Cartier de clarifier les intentions.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Je peux mettre... j'ai un support visuel à l'écran, s'il vous plaît. Ça ne sera pas très long.

Alors, ce que je voulais vous montrer, c'est une image qu'on projette toujours partout. La flèche bleue en bas, là, ce qu'elle nous dit, c'est... en fait, quand la flèche bleue n'est pas là, on voit bien qu'il y a une ligne droite.

Ce qu'on sait, c'est que personne n'est jamais allé... on n'est pas allé en profondeur faire des forages, c'est trop haut à partir de la surface, mais qu'on voit bien qu'il y a probablement une continuité. Mais en ce moment, on n'a jamais fait -- on n'a pas fait ces forages-là, on n'a aucune idée si effectivement il y a des ressources. Il n'y a pas d'étude de faisabilité qui a été faite sur ça. Je veux dire, on est... on sait juste que ça n'a pas été exploré. Et donc, on peut penser, quand on regarde le gisement, qu'il y a peut-être quelque chose en profondeur. Et c'est écrit partout : il y a un potentiel d'augmentation, mais c'est juste un potentiel. Il n'y en a pas eu des forages qui sont allés à cette profondeur-là.

Mais on voit bien que de la façon... je ne sais pas s'il y a quelqu'un d'autre qui pourrait être meilleur que moi pour expliquer, mais on voit bien que ce potentiel-là, il pourrait exister. C'est pour ça que ça s'appelle un potentiel, il pourrait exister, mais on n'a pas les ressources, on n'a pas fait d'étude de faisabilité, ce n'est pas dans nos plans, puis ça va peut-être arriver, parce qu'à un moment donné, dans l'exploitation, quand on va arriver, on va se poser la question : Est-ce qu'on va faire des forages jusque-là? Est-ce qu'on essaie de définir une ressource? Mais ce n'est pas quelque chose qu'on peut envisager avec certitude qu'on va faire, en ce moment, puis on ne l'a pas, on n'a aucune donnée qui nous permet de confirmer qu'il y aurait des ressources en bas.

LE PRÉSIDENT :

Avant de passer au ministère de l'Environnement, pourquoi, s'il y a tant d'incertitudes, aller sur la place publique et de l'adresser?

5

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Je...

10

LE PRÉSIDENT :

Je ne veux pas vous critiquer, je vous demande juste l'explication.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

15

Non non non, mais je veux vous dire que moi, j'utilise cette image-là qui a été... qui est là dans notre système probablement depuis très très très longtemps parce que ça explique bien le puits, le gisement. Probablement aussi que les gens qui font de la géologie, mais aussi quand ils rencontrent les investisseurs, probablement que c'est quelque chose que les investisseurs veulent savoir, s'il y a un potentiel d'expansion. Alors, la porte n'est pas fermée. Je ne peux pas dire que la porte est fermée, mais nous, on n'a pas fait de forages puis on n'est pas... oui, c'est ça que j'ai dit, c'est les investisseurs, c'est quand ils font du financement puis de la promotion, moi j'utilise cette même image-là, puis dans le fond, c'est cohérent, c'est toujours la même qu'on montre à tout le monde. Donc, c'est ça le potentiel d'expansion.

20

25

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame Cartier.

30

Madame Gagnon et monsieur Duquette, qu'est-ce qui arriverait si, dans 12 ans, une douzaine d'années, Falco arrivait pour vous demander une extension d'une autre période de 15 ans pour l'exploitation du minerai? Par quel processus doit-elle passer? Qu'est-ce que vous allez exiger?

M^{me} ALYSON GAGNON :

35

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Donc, ce qu'on va autoriser, c'est le projet qui est présenté, qui est de la durée de 15 ans, comme dit par le promoteur. Dans le cas où le promoteur voulait prolonger l'exploitation, il devrait nous voir et faire une demande de vérification d'assujettissement. Donc, on vérifierait si le nouveau projet,

40

5 finalement, est assujéti à la procédure. Dans l'affirmative, le promoteur recommencerait le processus, donc il déposerait un avis de projet, on lui enverrait une directive, puis la procédure prendrait son cours.

LE PRÉSIDENT :

Et il pourrait donc y ravoir un BAPE, mais j'aurai 85 ans, quand même! Donc, en fait, ça suivrait son cours, comme n'importe quel nouveau projet?

M^{me} ALYSON GAGNON :

Exactement.

LE PRÉSIDENT:

C'est ça. Voilà.

Maintenant, c'est sûr, pour votre -- le dernier volet qui touche la modélisation, c'est sûr que si le ministère demande à l'initiateur de repasser à travers tout le processus, bien sûr une nouvelle modélisation sera requise, et cetera.

Votre deuxième question?

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

D'accord, je vous remercie. Est-ce que je peux me permettre une question en trois, quatre mots avec une réponse succincte et avoir droit à ma question...

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez assisté à une seule des réponses succinctes, sauf le « oui » de monsieur tantôt?

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bien, ça serait une réponse qui serait un « oui » ou un « non », là.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Allez-y.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Mais je me demandais, en fait, si jamais vous demandez une contre-expertise en sismologie, est-ce que ce sera déposé dans la documentation et on y aura accès aussi?

5

LE PRÉSIDENT :

Bien sûr, bien sûr.

10

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Parfait.

15

Je vais aller à ma deuxième question. En fait, je voulais revenir sur l'article... le fameux article 197 du Règlement de l'assainissement de l'atmosphère, parce que là, malgré toutes les questions qui ont été posées à ce sujet-là, on ne sait toujours pas pourquoi le ministère de l'Environnement, Lutte changements climatiques, Faune, Parcs rejette toujours aujourd'hui les explications du promoteur, mais il a considéré que le projet était recevable pour être admissible, là, aux audiences du BAPE.

20

LE PRÉSIDENT :

Oui, très bien. Vous me permettez de faire une mise au point. Tout à l'heure, j'ai indiqué que j'étais convaincu d'avoir lu la lettre que les avocats de Falco avaient envoyée au ministère. Manifestement, j'étais convaincu, j'ai été les chercher, et c'est sûr que les conclusions y sont en italique, mais je n'ai pas pu retrouver le document, et il semble que nous ne l'ayons pas. Donc... mais la conclusion y est, puis elle est claire, puis on y réfère à plusieurs reprises. Ceci étant dit, donc je m'excuse si j'ai induit quelques-uns ou quelques-unes d'entre vous en erreur.

25

30

Maintenant, je demanderais au ministère de l'Environnement. Cette question-là est venue de différentes façons, ce n'est pas une nouvelle fois, mais elle vient peut-être de façon plus directe : pourquoi vous avez accepté la recevabilité de l'étude d'impact si elle contrevient à l'article 197 du RAA?

M^{me} ALYSON GAGNON :

35

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

40

Donc, ce qui est prévu dans la Loi, c'est que dans la recevabilité, le promoteur dépose les documents demandés dans la directive. Étant donné qu'on n'est pas encore en période d'analyse, il n'y a pas de... il n'y a pas de raison, là, de mettre fin à la procédure ou... la seule... le seul moyen que ça aurait été jugé non recevable, c'est si le promoteur n'avait pas fourni l'information demandée. Or, il a

déposé la modélisation, il a proposé des révisions à sa modélisation atmosphérique.

LE PRÉSIDENT :

5 Est-ce que, dans l'analyse, le dossier pourrait être refusé sur la base du non-respect du règlement -- de l'article 197?

M^{me} ALYSON GAGNON :

10 Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Oui, c'est une possibilité. Lorsqu'on passe l'étape de la recevabilité, ce que ça veut dire, c'est que les documents ont été déposés, mais c'est l'analyse environnementale qui va nous dire si c'est acceptable ou non.

15

LE PRÉSIDENT :

Non, je comprends très bien que c'est l'analyse environnementale.

20 **M^{me} ALYSON GAGNON :**

Donc... Oui.

LE PRÉSIDENT :

25

Mais si le projet contrevient à un article du RAA, est-ce qu'il pourrait tout de même être accepté ou il serait automatiquement refusé?

M^{me} ALYSON GAGNON :

30

Donc, quand on va produire notre rapport d'analyse, une des choses qu'on va regarder, c'est si le projet respecte les règlements. Donc, de manière générale, il n'est pas envisageable que le ministère arrive avec un avis favorable sur un projet qui ne respecte pas un règlement.

35

Toutefois, il faut se rappeler que notre avis, qui va être remis dans le rapport d'analyse au ministre, le ministre va pouvoir utiliser notre rapport d'analyse et le rapport du BAPE pour faire sa recommandation au Conseil des ministres. On ne peut pas parler en son nom puis présumer...

40

LE PRÉSIDENT :

5 Donc, je comprends que votre rapport d'analyse, tout comme notre rapport de commission, ce sont des documents consultatifs, qui servent de... qui nourrissent la réflexion du ministre pour qu'il puisse proposer une décision au Conseil des ministres. D'accord, voilà.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

10 Bien, est-ce que je comprends que... t'sais, je comprends que le BAPE émet des recommandations, mais je croyais que le ministère de l'Environnement avait comme un pouvoir décisionnel. Donc, ce que je comprends, c'est qu'indépendamment de tout ça, le ministre de l'Environnement pourrait décider par décret d'autoriser le projet, même s'il contrevient...

LE PRÉSIDENT :

15 Ce n'est pas le ministre.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

20 Le cabinet.

LE PRÉSIDENT :

25 C'est le Conseil des ministres.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

30 Le Conseil des ministres, oui.

LE PRÉSIDENT :

Bon, je vais laisser mon... il me souffle à l'oreille et... Allez-y, monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

35 O.K. Je ne veux pas le prendre par rapport à ce projet-là, là, parce qu'il y a tout un enjeu puis tout ça, mais le principe quand même, c'est qu'un projet qui ne respecte pas... un projet qui ne respecte pas la réglementation gouvernementale, en principe, ça va être soulevé puis ça ne serait pas autorisé. En droit, c'est ça. Bon. Mais dans des grands projets comme ça, bien, ça prend beaucoup d'analyse, souvent, pour évaluer est-ce qu'un règlement est respecté ou pas, là. C'est ça, ce n'est pas aussi

40

simple, t'sais, qu'on le voudrait, là. Mais évidemment, un projet se doit d'être conforme à la Loi et aux règlements, voilà.

LE PRÉSIDENT :

5

Il faut quand même retenir que les deux rapports ne sont pas des rapports décisionnels.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

10

Je comprends. Bien, ça me semble vraiment beaucoup beaucoup de déploiement pour un projet qui ne semble pas si éligible en regard du règlement.

LE PRÉSIDENT :

15

Merci, madame.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

20

Merci.

LE PRÉSIDENT :

25

Merci à vous. — Monsieur Alexandre Richard.

M. ALEXANDRE RICHARD

M. ALEXANDRE RICHARD :

30

Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

35

Oui, je vous entends très bien. Merci. Allez-y, monsieur Richard.

M. ALEXANDRE RICHARD :

40

Excellent. Donc, en gros, hier, j'ai posé une question par rapport aux intrants nécessaires à la réalisation du projet Horne 5, et Falco s'est engagée à déposer des documents. Je ne les ai pas encore vus, là, sur le site, là. C'est plate, j'aurais aimé poser des questions par rapport à ce document-là, mais

bref, on va garder patience.

5 Puisque Falco nous déclare qu'elle procédera à l'électrification de sa flotte de véhicules et d'équipements miniers, ma question est : pouvez-vous déposer un estimé des ressources énergétiques nécessaires pour les différentes phases du projet? Ici, je fais référence aux combustibles ainsi qu'à l'énergie électrique qui sera fournie par Hydro-Québec.

LE PRÉSIDENT :

10 Vous avez compris?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

15 Bien...

M. ALEXANDRE RICHARD :

20 Donc, on s'entend que c'est susceptible, là, d'impacter le milieu.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

25 Dans les intrants, je vous ai énuméré ce matin que le gaz naturel...

LE PRÉSIDENT :

30 Monsieur Richard, madame Cartier va vous répondre.

M. ALEXANDRE RICHARD :

35 Excellent.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

40 Dans la liste des intrants qu'on va vous fournir, vous allez avoir le combustible, le gaz naturel.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Gaz naturel ainsi qu'un estimé du bloc d'énergie nécessaire pour alimenter les équipements électriques?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Un estimé du bloc d'énergie nécessaire.

5 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Excellent. Merci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame Cartier. — Monsieur Richard?

M. ALEXANDRE RICHARD :

15 Donc, j'y vais avec ma deuxième question. Quelle est la méthode analytique afin de déterminer que les minéraux critiques extraits à Horne 5 opéreront une décarbonation effective? Ici, je fais référence au document, là, de présentation DB.4 qui a été déposé par le ministère, le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques. Dans le cas qui nous concerne, c'est plus particulièrement pour le cuivre et le zinc. Tantôt, on a appris, là, que le zinc partait en train et que le
20 cuivre s'en allait à Horne.

 Donc, ma question, c'est vraiment : quelle est la méthode analytique afin de déterminer que les minéraux critiques extraits opéreront une décarbonation effective? Donc, c'est comment que ça
25 fonctionne pour déterminer qu'on va arriver à décarboner avec ces matières-là, spécifiques à Horne 5.

LE PRÉSIDENT :

 J'aimerais solliciter le ministère des Ressources naturelles. Dans la présentation d'hier, je ne sais pas si elle était complète ou si on pourrait la compléter aujourd'hui, est-ce qu'on peut répondre à cette
30 question de la contribution à la décarbonation des minéraux critiques et stratégiques, mais ici, plus spécifiquement le cuivre et le zinc?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

35 Sophie Turcotte du ministère des Ressources naturelles. Oui, je vais faire appel à monsieur Jocelyn Douheret qui a fait la présentation sur les minéraux critiques et stratégiques. C'est mardi soir, je crois.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Monsieur Ouellet.

5 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

Douheret.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Douheret, pardon.

M. JOCELYN DOUHERET :

15 Bonsoir. Jocelyn Douheret donc directeur des politiques minières, ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Donc, bonsoir monsieur le président, commissaire et la commissaire.

20 Écoutez, la décarbonation, c'est quand même un processus qui, je dirais, qui implique premièrement beaucoup de technologies, ça implique aussi énormément de calculs à l'échelle d'une province, d'un pays ou d'un continent. Et puis la contribution d'un projet minier ou de ce qu'il produit à la décarbonation, ça ne serait pas vraiment calculable. En fait, la quantité de cuivre ou la quantité de zinc qui seront extraits à partir du projet et qui, éventuellement, seraient incorporés dans des technologies, et là, après, le cuivre, à quoi est-ce qu'il va servir, donc ça va dépendre à qui il est vendu. Est-ce qu'il va servir à alimenter des batteries ou à fabriquer des batteries qui seront là pour stocker de l'énergie

25 éolienne ou des batteries de véhicules électriques? Écoutez, c'est très difficile à dire quelle sera la participation de ce cuivre-là pour la décarbonation en général de l'économie. Donc, vous comprendrez que ce n'est pas quelque chose auquel on peut répondre. La seule chose qu'on peut dire, c'est qu'autant le cuivre que le zinc participent à des technologies qui, elles, contribuent à la décarbonation. Ceci étant, voilà ce qu'on peut raconter.

30 Maintenant, quand on est du côté des batteries, là, par contre, si le cuivre était incorporé dans une batterie, aujourd'hui il existe des processus de traçabilité qui ne sont pas encore partout en place, mais qui vont être exigés notamment sur certains marchés européens, où le fabricant de batteries va exiger de savoir d'où vient la matière première, toutes les matières premières, et dans quelles conditions

35 elles ont été produites. Et on devrait être capable, d'ici deux, trois, quatre ans, d'avoir un système de traçabilité qui part de la mine jusqu'à la batterie, et là, à ce moment-là, on va commencer à accumuler des données.

40 Mais aujourd'hui, dans l'état actuel des marchés, si le cuivre est utilisé dans des technologies qui ne font pas l'objet de traçabilité, c'est très difficile de déterminer quelle proportion la décarbonation sera

permise par la quantité de cuivre ou de zinc produite par la mine. Voilà ce qu'on peut répondre aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT :

5

Oui. D'accord, merci beaucoup.

Alors, monsieur Richard, merci pour votre participation.

10

M. ALEXANDRE RICHARD :

Merci à vous. Si vous me permettez, est-ce que je pourrais avoir juste un petit peaufinement par rapport à la réponse?

15

LE PRÉSIDENT :

Vous voulez avoir quoi? Un peaufinement?

20

M. ALEXANDRE RICHARD :

Bien, en fait... oui, en fait... bien, en fait, c'est vraiment très court, là. Est-ce que le ministère envisage, particulièrement pour le projet Horne 5, d'exiger la traçabilité des matériaux qui sortiront de la mine, éventuellement?

25

M. JOCELYN DOUHERET :

30

Alors, pour répondre à votre question, monsieur... oui. En fait, la traçabilité n'est pas exigée par le gouvernement en général. Si on le voit aujourd'hui, notamment dans la réglementation européenne, la traçabilité est exigée pour les matériaux de batteries, pour ce qu'on appelle un *battery pass* ou un passeport batterie qui va être exigé par les fabricants de véhicules européens. Donc ça, c'est un début à l'échelle mondiale. Ce n'est pas le gouvernement qui l'oblige, mais c'est plutôt les marchés qui le requièrent parce qu'ils veulent s'assurer de la provenance et aussi de l'empreinte carbone de ce qu'ils vont utiliser. Donc, ce n'est pas le gouvernement qui l'exige. Par contre, le gouvernement, notre rôle à nous, c'est de contribuer à la mise en place des systèmes de traçabilité. On a déjà financé un projet-pilote il y a deux ans et on a un nouveau projet-pilote qui est prévu dans le Plan québécois de valorisation des minéraux critiques et stratégiques.

35

Donc nous, notre rôle n'est pas d'exiger, mais notre rôle est d'accompagner les industriels dans la mise en place de ce type de processus.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur.

5 **M. JOCELYN DOUHERET :**

Merci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Richard. Et je vous souhaite une bonne fin de soirée.

15 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

20 Très bien. — Alors, j'appelle monsieur Guy Trudel.

M. GUY TRUDEL

25 **M. GUY TRUDEL :**

Bonsoir, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT :

30 Monsieur Trudel.

M. GUY TRUDEL :

35 Oui. Je vais en profiter pour saluer les analystes que j'ai oubliés cet après-midi.

Ma question est à propos des... à propos des postes d'emplois. Il y a environ une centaine de nouveaux arrivants en région. Les initiateurs proposent de diminuer ou d'avoir très peu de fly in, fly out. Ma question serait : quelle proportion à peu près pensent-ils réaliser en fly in, fly out, ou sans fly in, fly out, en fin de compte, et de quelle façon?

40

LE PRÉSIDENT :

D'accord. — Alors, madame Cartier.

5 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

On n'a pas l'intention de faire du fly in, fly out, ça ne fait pas partie de notre plan.

LE PRÉSIDENT :

10

Pourriez-vous être un peu plus généreuse dans votre réponse? Peut-être mettre la fameuse planche avec les travailleurs et le pourcentage?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

15

Oui. Ça ne sera pas très long, on va la mettre à l'écran.

Alors ça, c'est le plan... Vous le voyez. Là, il y a quelque chose qui apparaît. Parfait, merci. Alors... Donc ça, c'est le plan qui a été préparé pour combler les besoins de main-d'oeuvre, puis ils vont quand même continuer à être...

20

Oui, je dois... O.K., maintenant, je vois ici.

Donc... alors, une cinquantaine de travailleurs, finissants ou jeunes diplômés, 200 travailleurs provenant de sous-traitants -- je vais... après, je vais vous expliquer un peu cette approche-là -- 50 retraités ou semi-retraités, 100 travailleurs provenant de la communauté à l'intérieur d'un rayon de 60 kilomètres. On sait, des fois, on entend ces temps-ci, des fois il y a eu des fermetures dans un rayon d'entreprises puis qu'ils ont libéré ou qu'il y a des gens qui sont certainement à la recherche d'emploi. On peut penser à même qu'on pourrait agrandir ce rayon-là puis avoir des idées pour faire du navettage. Mais pas du fly in, fly out. Puis donc, ça sera un bassin de travailleurs déjà à l'emploi, de travailleurs avec des défis à l'emploi, des situations de handicap ou des réorientations de carrière. Donc, il reste environ une centaine de nouveaux arrivants en région.

25

30

Puis pour ce qui est des sous-traitants, donc je voulais prendre le temps de vous parler un peu, c'est une approche qu'on véhicule depuis longtemps, c'est qu'on n'a pas l'intention d'aller débaucher les entrepreneurs de Rouyn-Noranda, on ne veut pas aller leur voler leurs employés, on veut engager les entreprises à venir fournir des services. Et c'est une approche qui est très différente, parce qu'il y a des coûts qui sont plus élevés en faisant ça, parce que finalement, quand on engage la PME, bien il y a des coûts de gestion, il y a des trucs que ça nous coûterait probablement moins cher d'avoir les employés pour nous, mais on pense que c'est très très très important de garder ces entrepreneurs-là puis de ne

35

40

pas créer cette situation-là.

5 Ça fait que... et ce n'est pas... c'est quelque chose qu'on véhicule puis qu'on a comme valeur depuis longtemps, là, ça vient vraiment de la vision de monsieur Lessard, dans comment il veut... il pense que cette façon-là de recruter, l'ensemble des mesures qu'on met en place, c'est différent, c'est innovant, mais c'est là pour justement prendre en compte la pression qui est déjà sur la main-d'oeuvre puis de tenter des nouvelles avenues pour atténuer les pressions additionnelles qui pourraient être occasionnées par nos activités.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Pour la phase de la construction, vous avez quand même besoin d'environ 900 travailleurs. Est-ce que pour la phase de la construction, vous pouvez -- vous prévoyez recourir au fly in, fly out?

15 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

20 Moi, je... vraiment, ce n'est pas un modèle d'affaires qu'on a en tête. Ce n'est pas comme ça que... ce n'est vraiment pas ce qu'on veut faire. Là, par contre, je sais que pour la construction, on va travailler beaucoup avec des entrepreneurs locaux, mais je sais aussi que la... Alors, je ne suis pas certaine, en ce moment, je ne sais pas, je ne pourrais pas vous dire quelles sont leurs intentions puis si on aurait vraiment une façon de forcer les entrepreneurs à ne pas faire du fly in, fly out. Mais ce n'est pas... ce n'est vraiment pas ça qui est dans notre plan.

25 Mais ce que je veux dire aussi, c'est que les entrepreneurs, même pour la construction, c'est cyclique quand même pour la construction, et je sais qu'il y a des entrepreneurs locaux en ce moment qui font des projets à l'extérieur, en Amérique du Sud, ailleurs, puis que ça fait partie des cycles. Alors, si on est capable de planifier puis d'informer, bien, peut-être qu'au lieu d'envoyer des travailleurs travailler au Chili en ce moment, bien peut-être qu'on va être capable de les avoir ici puis de... qu'ils aient planifié leur main-d'oeuvre pour être de retour et de travailler à Rouyn-Noranda.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

35 Votre deuxième question?

M. GUY TRUDEL :

40 Elle a été répondue un peu. Bien, juste pour faire le point sur ma compréhension de la réponse. Si je comprends bien, les quatre catégories à la fin se retrouvent à être les centaines en question, c'est

cela?

LE PRÉSIDENT :

5 Madame Cartier, vous pouvez remettre la planche.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

10 Oui, on va remettre la planche. Alors, quelle ligne vous m'indiquez?

LE PRÉSIDENT :

15 Il parle des 100 travailleurs, donc travailleurs, travailleuses déjà à l'emploi, travailleurs, travailleuses avec des défis à l'emploi, et cetera.

M. GUY TRUDEL :

20 Oui. Ma question, c'était : le reste, environ une centaine de nouveaux arrivants en région. Comment faire pour ne pas qu'eux soient des fly in, fly out? Là, je comprenais, moi, votre réponse, que c'était les quatre catégories d'emplois là, que vous allez les chercher ou?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

25 Non, la dernière ligne elle indique bien une centaine de nouveaux arrivants dans la région, qu'on va attirer à Rouyn-Noranda.

M. GUY TRUDEL :

30 Mais vous n'avez pas de mesures...

LE PRÉSIDENT :

Je vous demande, monsieur...

35 **M. GUY TRUDEL :**

40 Je m'excuse, je m'excuse. Ils n'ont pas de mesures pour empêcher que ça soit du fly in, fly out ou, en tout cas, de minimiser pour ces centaines-là?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Bien...

5 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, je pense que madame Cartier a déjà répondu. Je peux lui demander de répéter la réponse.

M. GUY TRUDEL :

10

O.K.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

15

Bien oui, ça...

LE PRÉSIDENT :

20

Allez-y, madame Cartier.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

25

Je pense que le fly in, fly out, ça prend une intention puis une volonté de l'entreprise de faire ça pour l'organiser. Alors, ce n'est pas dans les plans. On comprend tout à fait les désavantages du fly in, fly out pour une communauté, puis ça ne... ce n'est pas cohérent avec nos intentions, avec nos valeurs puis avec notre façon de vouloir développer le projet.

M. GUY TRUDEL :

30

D'accord.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

35

Merci.

M. GUY TRUDEL :

40

J'y vais avec ma deuxième?

LE PRÉSIDENT :

Oui oui, absolument.

5 **M. GUY TRUDEL :**

Elle est un peu... c'est un peu collé, là. Dans le... le plus gros bassin que vous proposez, c'est provenant des sous-traitants. Est-ce qu'on a des données, actuellement, sur les sous-traitants, combien qu'ils ont de fly in, fly out? Parce que plusieurs sous-traitants locaux utilisent des fly in, fly out. Donc, des données en quelque part par rapport à ça?

10

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez des données là-dessus?

15

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Je n'ai pas ces données-là.

20

LE PRÉSIDENT :

Madame Banville, est-ce que vous avez des données là-dessus?

M^{me} JOSÉE BANVILLE :

25

Josée Banville, Ville de Rouyn-Noranda. À ma connaissance, on n'a pas ces statistiques-là, nous, au niveau des emplois des entreprises.

LE PRÉSIDENT :

30

Monsieur Trudel, il y a...

M^{me} JOSÉE BANVILLE :

35

Il y aurait peut-être... on pourrait peut-être faire une vérification avec le centre local d'emploi pour voir s'ils ont ces données-là.

LE PRÉSIDENT :

40

Globalement, par curiosité, combien de... est-ce que vous savez combien de résidents capables

de travailler qui font... de Rouyn, qui font du fly in, fly out?

M^{me} JOSÉE BANVILLE :

5 Je demanderais peut-être à mon collègue, monsieur Hugo Jollette, qui est en ligne, pour savoir si lui a une réponse à cet effet-là.

LE PRÉSIDENT :

10 O.K. Merci.

M. HUGO JOLETTE :

15 Donc, désolé pour l'éclairage puisque la nuit est tombée.

On n'a pas de données particulières sur les entrepreneurs parce que, vous savez, les constructeurs de mines de Rouyn-Noranda travaillent partout. Entre autres, on a un entrepreneur majeur de Rouyn-Noranda qui vient de finir un projet qui s'appelait Côté Gold, un projet de plus de 3 milliards de dollars. Donc, on a des entrepreneurs chez nous, mais vous savez également que le marché de la construction emploie des travailleurs d'un peu partout, et on a une offensive d'ailleurs au Québec pour recruter des nouveaux travailleurs. Si on a la chance de les attirer chez nous, ils auront la chance de travailler avec les meilleurs et de devenir la relève de demain, certainement. C'est un objectif qu'on a aussi avec la zone d'innovation minière. Mais on ne peut malheureusement pas, c'est une donnée trop pointue de savoir qui réside à Rouyn-Noranda ou non.

20

25

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, monsieur. Bonne soirée.

30

Alors, merci monsieur Trudel.

M. GUY TRUDEL :

35

D'accord.

LE PRÉSIDENT :

40

La commission prendra 15 minutes de repos, et viendra uniquement avec quelques questions résiduelles qu'elle doit poser à l'initiateur et aux personnes-ressources. Alors, on se retrouve dans 15 minutes.

M. GUY TRUDEL :

Merci.

5

SUSPENSION DE LA SÉANCE À 20 H 38
REPRISE DE LA SÉANCE À 20 H 59

10

PÉRIODE DE QUESTIONS

LE PRÉSIDENT :

15

Alors, mesdames et messieurs, nous y sommes presque. Nous avons encore quelques questions, pas très nombreuses, mais auparavant, le ministère de l'Environnement voudrait faire une précision, apporter une précision.

Madame Gagnon, à vous la parole.

20

M^{me} ALYSON GAGNON :

Merci. Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

25

Tout à l'heure, monsieur le président, on m'a questionnée à l'effet de qu'est-ce qui arrive si un promoteur veut prolonger l'exploitation de son projet à la fin de la vie de la mine, puis j'ai mentionné effectivement que ce qui était requis, c'est de faire une vérification d'assujettissement. Ce que j'aimerais ajouter comme complément d'information, c'est que dans le cas où le projet n'était pas assujéti à la procédure, le promoteur peut demander une modification de son décret, puis ça serait de cette façon-là qu'il pourrait prolonger l'exploitation. Donc, le ministère l'analyserait, mais dans ce cas-là, il n'y a pas de consultation publique.

30

LE PRÉSIDENT :

Et dans le présent cas, ça serait considéré comment?

35

M^{me} ALYSON GAGNON :

Donc, c'est encadré par le Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement. Donc, il y a deux articles qui touchent le cas présent, ce serait un agrandissement de plus de 50 % de l'aire d'exploitation ou un agrandissement de 50 % de l'usine de traitement de minerai,

40

pour que ça soit assujetti.

LE PRÉSIDENT :

5 Donc, la durée n'est pas prise en compte, c'est... c'est quoi? Le gisement lui-même, et seulement lui-même?

M^{me} ALYSON GAGNON :

10 Donc, c'est vraiment l'aire d'exploitation qui est visée.

LE PRÉSIDENT :

15 C'est l'aire d'exploitation, ce n'est pas le gisement?

M^{me} ALYSON GAGNON :

20 Oui, exactement. Donc, ce qui est en surface. Donc, par exemple, si un promoteur décidait d'aller prolonger l'exploitation du gisement en surface, nécessairement il va y avoir normalement plus de haldes à stériles...

LE PRÉSIDENT :

25 Dans le présent cas, s'il n'y a pas agrandissement en surface, ça serait considéré comment, si ça serait en profondeur seulement?

M^{me} ALYSON GAGNON :

30 Donc, ce serait une modification de décret, étant donné que ça ne serait pas plus de 50 % de l'aire d'exploitation.

LE PRÉSIDENT :

35 Ce serait une modification au décret.

M^{me} ALYSON GAGNON :

40 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Donc, ça ne repasserait pas par tout le processus?

5 **M^{me} ALYSON GAGNON :**

C'est un processus qui est un peu différent. Dans le fond, c'est les mêmes étapes du côté du ministère, sauf qu'il n'y a pas possibilité d'avoir des audiences publiques. Mais nous, on consulte les mêmes experts.

10

LE PRÉSIDENT :

Vous exigeriez une étude d'impact?

15 **M^{me} ALYSON GAGNON :**

Ça ne s'appellerait pas une étude d'impact, mais...

LE PRÉSIDENT :

20

Une évaluation environnementale?

M^{me} ALYSON GAGNON :

25

Oui, exactement. Puis c'est les mêmes normes, les mêmes standards qui sont demandés par notre ministère.

LE PRÉSIDENT :

30

D'accord. Merci beaucoup.

Bon, en fait, madame, ça va être surtout adressé à vous. Il y aurait quatre questions, mais avec certains tentacules chacune. Pour... vous avez fait référence tout à l'heure, sur votre contribution à l'amélioration de la qualité de l'environnement, notamment en prenant un site contaminé et en en faisant un... en y mettant des installations de gestion des résidus. Ce que je voulais savoir : il y a un plan quand même de restauration du site Vauze, où est-ce que ça en est?

35

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

40

Il n'y a pas un plan de restauration du site Vauze.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

5 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

10 Mais il y a une intention. En fait, c'est une intention. Nous, on pense qu'il y aurait quelque chose qu'on peut faire, si on englobait ce site-là dans notre site. Mais on a... c'est des discussions qu'on a à avoir avec le ministère des Ressources naturelles, et la dernière fois qu'on... ce n'est pas moi qui étais là, mais qu'on les a rencontrés, on en a reparlé.

LE PRÉSIDENT :

15 Merci. — Où est-ce que vous en êtes au MRNF?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Oui, Sophie Turcotte du ministère des Ressources naturelles.

20 Dans le fond, Ressources Falco nous a contactés la semaine dernière, je vais être honnête. On est allé visiter le site Norbec pour voir, avec la compagnie responsable, puis il y avait une personne de Ressources Falco qui voulait venir avec nous... avec Vauze pour nous parler peut-être d'un projet éventuel, là. Mais c'est sûr que s'il y a une opportunité, nous, on va être à l'écoute, là.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Mais soyez un peu plus généreuse. C'est quoi l'objet des discussions?

30 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

35 Bien, il voulait nous expliquer que, dans le fond, le site, en ce moment, Vauze, les eaux qui s'écoulent de Vauze, bon, se dirigent vers Norbec, donc sont un peu captées par les installations de Norbec, là, qui traitent de l'eau. Ces eaux-là, évidemment, les eaux de ruissellement sont contaminées, parce qu'on sait que le site Vauze, il y a des résidus miniers qui ont des problématiques de drainage minier acide parce qu'on les a caractérisés en 2019, donc... Puis là, ils voulaient nous expliquer que dans leur projet, l'effluent final, comme on l'a vu dans les documents, allait passer au nord du site Vauze pour se diriger, dans le fond, dans le lac Waite, puis avec les installations qu'ils allaient mettre en place, bien là, ça allait probablement faire en sorte que les eaux ne pourront plus s'écouler vers Norbec, donc elles s'écouleraient dans leur effluent, donc on viendrait apporter un contaminant dans leur effluent propre.

40

Ça fait que c'est des discussions, là, qu'on va avoir avec eux, là, pour voir comment on peut gérer cette situation-là.

LE PRÉSIDENT :

5

En fait, cette contamination rejoint l'effluent traité? C'est de l'eau traitée qui va être rejetée?

Donc, pour le ministère de l'Environnement, comment c'est considéré dans l'établissement des objectifs environnementaux de rejet? Est-ce qu'il y a une prise en compte de ceci ou c'est uniquement basé sur la, entre guillemets, la capacité de support du milieu?

10

M^{me} ALYSON GAGNON :

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement. J'aimerais passer la parole à notre experte en qualité de l'eau à distance, madame Abigaëlle Dalpé-Castilloux.

15

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

20

M^{me} ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :

Bonjour. Abigaëlle Dalpé, ministère de l'Environnement.

Donc, les objectifs environnementaux de rejets sont calculés à l'effluent final. Donc, ça ne prend pas en compte, effectivement, une future recontamination des eaux traitées.

25

LE PRÉSIDENT :

Et donc, il y aurait une sous-estimation de la contribution de l'effluent et du... avec le ruissellement des contaminants à partir du site Vauze, c'est bien ça, il y a une sous-estimation?

30

M^{me} ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :

En fait, où on va faire le suivi pour les objectifs environnementaux de rejets, oui, il va y avoir une sous-évaluation. Mais souvent, ça va être couplé aussi avec un suivi qui est directement fait dans le milieu récepteur, donc on va pouvoir voir aussi les impacts de cette dérivation d'eau contaminée vers le lac, avec ce suivi-là.

35

40

LE PRÉSIDENT :

Actuellement... actuellement, le ruissellement s'opère, à l'heure actuelle, non?

5 **M^{me} ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

10

Est-ce que vous avez fait des suivis au niveau de la qualité de l'eau du lac Waite?

M^{me} ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :

15

Les seules données qu'on a, c'est les données qui ont été fournies dans le cadre des études de caractérisation initiale physico-chimique de l'état de l'environnement déposées dans... pour l'étude d'impact.

LE PRÉSIDENT :

20

Je n'ai aucun doute sur la méthode, j'imagine qu'elle est totalement représentative, mais j'imagine que vous tenez compte de la dilution du point de rejet avec le reste de l'eau du lac?

M^{me} ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :

25

Oui. Dans le fond, on a une méthode qui est publiée, puis on regarde le... on modélise le panache. Étant donné que c'est un lac, c'est un milieu un peu plus sensible et difficile à savoir comme ça, donc une modélisation est essentielle. Puis dans ce cas-là, on a déterminé que le volume d'eau qui allait être envoyé au lac était plus important que la capacité du milieu récepteur, donc il n'y a aucune dilution qui a été attribuée.

30

LE PRÉSIDENT :

35

Est-ce que ça vous semble... -- c'est sûr, je ne peux pas vous demander de critiquer votre propre travail, là, mais je vais m'essayer quand même -- est-ce que ça vous semble rigoureux d'ignorer la contamination par le ruissellement du site Vauze par rapport à l'effluent qui est rejeté dans le lac?

M^{me} ABIGAËLLE DALPÉ-CASTILLOUX :

40

En fait, on a posé des questions à l'initiateur, puis c'est quelque chose qu'on va regarder aussi au

niveau de l'acceptabilité. Ce n'est pas souhaitable que l'effluent, lorsqu'on le mesure et après qu'il soit traité, soit recontaminé. Donc, on voulait justement qu'il regarde s'il n'y a pas des possibilités pour limiter cette recontamination-là.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Merci beaucoup.

10 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Monsieur le président?

LE PRÉSIDENT :

15 Oui?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

20 Est-ce que je pourrais juste ajouter que...

LE PRÉSIDENT :

Bien sûr, bien sûr.

25 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Pour éviter cette recontamination-là, on a proposé que notre effluent...

LE PRÉSIDENT :

30 Parlez plus fort, s'il vous plaît.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

35 Quand on a constaté cette situation-là, pour éviter la recontamination, on a prévu que notre effluent serait envoyé par un tuyau jusqu'au lac, pour éviter qu'il soit recontaminé.

LE PRÉSIDENT :

40 Mais...

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Mais ce n'est pas une solution à long terme pour la fermeture.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Non.

10 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Sauf que ça nous donnerait du temps peut-être pour travailler à la restauration du site Vauze.

LE PRÉSIDENT :

15 C'est intéressant, mais ça ne contaminera pas l'effluent, mais ça va contaminer le lac quand même. Mais merci quand même pour l'information.

Maintenant, une question sur les eaux souterraines. Vous procédez à un dénoyage, madame Cartier, qui provoque un rabattement du niveau de l'eau et qui pourrait provoquer un tassement de sol. Lors de l'examen du dossier par le ministère de l'Environnement, sans me tromper, je pense que c'est le ministère des Transports qui a demandé au ministère de l'Environnement d'examiner les risques de tassement sous la voie de contournement, ce à quoi le ministère de l'Environnement a ajouté aussi un examen de la rue -- du quartier Notre-Dame-Nord et de la rue Saguenay, ce qui a été fait. Maintenant, qu'est-ce qui arrive des autres secteurs?

25

M^{me} ANNIE BEAULIEU :

30 En fait, l'analyse qui a été faite a été effectivement... en fait, l'étude que vous avez vue était vraiment réalisée dans le but de répondre spécifiquement à la demande du MTMD. Donc, puis peut-être juste pour récapituler, on en a parlé brièvement tout à l'heure, mais en fait, le secteur a déjà été dénoyé, on s'attend à ce qu'il y ait déjà eu les impacts qu'il aurait dû y avoir par le dénoyage par le passé.

35 Dans la demande du MTMD, il y avait le fait, en fait, qu'on devait... en fait, ils nous demandaient d'évaluer l'impact sur leurs infrastructures, mais parmi les infrastructures, il y avait... en fait, il y avait la voie de contournement qui n'était pas construite au moment des dénoiements historiques qui ont eu lieu par le passé.

40 Donc, pour répondre à la demande et parce que, en fait, la demande au niveau du tassement était, en fait, au niveau des matériaux meubles... en fait, il a été décidé, les experts en hydrogéologie ont décidé de refaire un modèle spécifiquement pour cette demande, un modèle qu'ils ont réalisé avec

5 des hypothèses prudentes qu'ils qualifient eux-mêmes... en fait, c'est des modèles qu'ils qualifient eux-mêmes qui exagèrent grandement le rabattement. Parce que, en fait, l'objectif de ce modèle, en fait, qu'ils ont appelé « modélisation intérimaire », est vraiment d'identifier des cibles pour aller investiguer davantage, pour aller chercher de l'information, pour pouvoir faire une analyse en bonne et due forme pour les tassements.

10 Maintenant, si vous parlez des autres secteurs. En fait, le programme d'investigation qui est prévu prévoit... en fait, prévoit d'aller... a identifié des cibles pour l'étude du MTMD, mais ne se limite pas à ça. Puis c'est dans les intentions de Falco de faire des travaux d'investigation.

15 Et au-delà des travaux d'investigation, en fait... en fait, les forages qui vont être effectués, il y a des instruments qui sont installés. Il y a déjà un programme d'instrumentation de prévu pour faire un suivi pendant le dénoyage pour... en fait, avant, pendant et après le dénoyage, pour pouvoir, en fait, vraiment suivre l'effet du rabattement en tant que tel, parce que, encore une fois, ces modèles-là surestiment le rabattement.

20 En fait, on a... l'hydrogéologue, un hydrogéologue avec nous, si vous voulez l'entendre plus précisément sur la modélisation hydrogéologique qui mène à ces estimations, si vous le désirez.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Non, je ne le désire pas.

25 **M^{me} ANNIE BEAULIEU :**

D'accord.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Par contre, je voudrais que vous répondiez à ma question. La question reste : pourquoi pas d'autres secteurs?

35 **M^{me} ANNIE BEAULIEU :**

Oui. En fait, bien, je suis désolée si ce n'était pas clair dans ma réponse, mais dans les travaux d'investigation, il y a aussi des cibles qui sont identifiées dans d'autres secteurs. Donc c'est, encore une fois, c'est des secteurs qui ont déjà été dénoyés, mais c'est prévu de faire des travaux et de faire... d'avoir de l'instrumentation et du suivi dans ces endroits-là également.

40

LE PRÉSIDENT :

À titre d'exemple, est-ce que tout le quartier Notre-Dame sera couvert?

5 **M^{me} ANNIE BEAULIEU :**

De mémoire, je crois qu'il y a un forage d'identifié pour aller faire une première investigation. Évidemment, des travaux d'investigation, ça nous donne de l'information à savoir si on doit investiguer davantage. Mais certainement que, en fait, les... puis, encore une fois, les experts qui ont travaillé sur le modèle vous le diraient mieux que moi, mais... En fait, un rabattement de nappe n'entraîne pas nécessairement des conséquences. Donc, c'est vraiment au moment, en fait, du suivi du dénoyage que ça va permettre de voir s'il y a vraiment... bien, premièrement, d'évaluer si le rabattement, en fait, correspond à la modélisation et, encore une fois, on nous répète que c'est probablement grandement surestimé. Et s'il y avait des secteurs qui étaient identifiés comme à risque et que, pendant le dénoyage, on voyait des comportements... en fait, les instruments nous identifiaient des comportements qui étaient différents de ce qui est attendu, il est prévu, en fait, il y a des mesures qui peuvent être prises pour intervenir en amont, s'il y avait besoin.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Peut-être une question au ministère de l'Environnement. Est-ce qu'un forage pour un quartier pourrait être considéré comme représentatif?

25 **M^{me} ALYSON GAGNON :**

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Je ne pourrais pas répondre à cette question-là, je ne sais pas. Donc, je pourrais vérifier, par exemple, avec le MTMD, qui sont les experts qu'on consulte, ils ont des experts en la matière, sur les tassements de sol.

30 **LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, oui. Merci.

35 **M^{me} ANNIE BEAULIEU :**

Monsieur le président, juste... j'ai parlé de l'expert en hydrogéologie qui a travaillé sur la modélisation du rabattement, mais on a aussi l'expert en géotechnique qui a travaillé au plan d'investigation et qui va éventuellement travailler sur les analyses de tassement, si vous êtes intéressé.

40

LE PRÉSIDENT :

Oui, merci.

5 Madame Cartier, vous avez... -- ça rejoint un peu un commentaire de votre collègue -- vous avez utilisé le terme de « conservatisme intrinsèque » pour l'approche du pire scénario. Vous l'avez utilisé dans le résumé, vous l'avez utilisé dans l'étude d'impact. Pourriez-vous définir? Parce que vous ne l'avez jamais défini... enfin, on peut déduire ce que ça sous-tend, mais je vais vous laisser la parole pour définir c'est quoi « conservatisme intrinsèque ». Quand vous dites que l'approche du pire scénario
10 entraîne une surestimation, ça, on peut comprendre une surestimation, par exemple, de l'exposition réelle parce que les éléments d'*input* sont des éléments extrêmes. Qu'est-ce que vous voulez dire par « conservatisme intrinsèque »?

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

15 Vous l'avez vu dans plusieurs sujets. En fait, bien, je dirais...

LE PRÉSIDENT :

20 Dans PR.6, entre autres, dans le résumé.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

25 O.K.

LE PRÉSIDENT :

Vous pouvez le retrouver très facilement par mot clé.

30 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Oui. O.K. Oui, c'est sûr que dans le résumé, il y a de la (coupure sonore)...

LE PRÉSIDENT :

35 (Coupure sonore). Vous pouvez me revenir avec la réponse. Je peux continuer avec les autres.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

40 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Vos collègues peuvent faire des recherches, si vous le préférez.

5 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Non, mais c'est sûr que je pensais à la modélisation de l'air ou du fait qu'on met tous les équipements qui fonctionnent au maximum en même temps, pour moi...

10 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, ça gravite autour de ça, oui.

15 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Ça serait ce que j'entendrais dans « conservatisme intrinsèque ». Donc...

LE PRÉSIDENT :

20 Mais en quoi... je comprends, mais en définition, vous m'aidez à comprendre un peu... je voudrais que vous m'aidiez à comprendre un peu. Quand vous dites « un conservatisme intrinsèque », c'est en même temps une critique, je présume, ce n'est pas un compliment nécessairement, là, en tout cas pas dans la façon que c'était écrit, et pourquoi... en quoi ce conservatisme, s'il en est un, vous dérange?

25 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Bien, je n'aurais pas dit qu'il nous dérangeait, j'aurais dit que c'était une mesure de précaution qu'on acceptait d'insérer dans le...

30 Bon, on me dit que le terme « conservatisme intrinsèque », il n'est pas dans le résumé, mais là, je ne sais pas.

LE PRÉSIDENT :

35 Bon. Peut-être dans un autre document.

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

40 On va vérifier. Mais je comprends votre question puis je... c'est sûr que le résumé, c'est un effort de vulgarisation, donc ça pourrait expliquer cela. Mais je pense que notre compréhension du

conservatisme intrinsèque, c'est vraiment des mesures qui sont ajoutées de façon planifiée pour mettre de l'emphase sur quelque chose, donc pour nous aider dans l'outil de modélisation, quel qu'il soit, à identifier, donc, les enjeux ou les points sur lesquels on devrait mettre plus d'emphase ou d'investigation ou plus d'attention.

5

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

10

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

Mais je vais prendre la peine de le garder en note puis de chercher un peu plus où est-ce qu'on l'a mis.

15

LE PRÉSIDENT :

Oui, mais je vais devoir poser des questions au ministère de l'Environnement puis ça sera tout pour ça, là.

20

M^{me} HÉLÈNE CARTIER :

D'accord.

25

LE PRÉSIDENT :

Lorsque vous exigez d'utiliser une approche « le pire scénario », donc par mesure de prudence, sans doute, je pense que c'est votre collègue, monsieur Veilleux, qui l'a précisé, si les résultats sont rassurants, évidemment on n'a pas besoin de poursuivre... de faire d'autres démarches. Si les résultats indiquent que, oups, il pourrait y avoir un risque ou il y a un risque, est-ce que vous avez la tendance de demander à l'initiateur d'établir maintenant un scénario vraisemblable, réaliste, qui s'approche un peu plus de la réalité, juste pour comparer la différence entre le pire scénario puis l'approche réaliste, ou vous ne demandez que l'approche du pire scénario?

30

M^{me} ALYSON GAGNON :

35

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Est-ce que c'est pour n'importe quel sujet? Parce que mon collègue à ma gauche pourrait répondre sur les risques technologiques, notamment.

40

LE PRÉSIDENT :

Oui oui, ce n'est pas du tout en lien avec les mines. Évidemment, c'est appliqué dans ce cas-ci, mais c'est appliqué dans toutes les études.

5

M. MICHEL DUQUETTE :

Oui, monsieur le président. Michel Duquette, ministère de l'Environnement.

10

En fait, je veux juste préciser, là, ce que ma collègue voulait dire, c'est : est-ce que vous vouliez une réponse particulièrement sur la qualité de l'air ou tout sujet où on demande des études?

LE PRÉSIDENT :

15

Tout sujet.

M. MICHEL DUQUETTE :

20

O.K. Donc, je vais parler pour ce que je connais bien, les risques technologiques. Donc, c'est effectivement la méthode ou l'approche que vous avez amenée. On va demander d'abord au promoteur de réaliser un scénario normalisé ou un scénario du pire cas ou catastrophe -- peu importe le terme qu'on utilise, c'est la même chose -- où là, on va demander que, exemple pour une matière dangereuse, qu'on relâche toute la matière dangereuse et qu'on voit les effets, les conséquences d'un tel scénario.

25

Si effectivement les résultats sont satisfaisants, dans le sens où ils n'atteignent pas d'éléments sensibles ou ils ne sortent pas du site, exemple, on ne va pas aller plus loin, on va dire que c'est acceptable. Et sinon, bien, effectivement, s'il y a des effets, des impacts à l'extérieur des limites de propriété ou qui pourraient atteindre des éléments sensibles avec des niveaux inacceptables, on va demander à ce moment-là qu'ils élaborent des scénarios alternatifs ou réalistes, vraisemblables, avec quand même des modalités vraiment réalistes, là, où c'est là notre travail de validation de : est-ce que les hypothèses sont valables? Mais effectivement, c'est des scénarios, à ce moment-là, plus réalistes qui pourraient se produire à une fréquence qui est plus, aussi, vraisemblable qu'un scénario catastrophe. Et c'est sur cette base-là qu'on va se pencher après pour déterminer si c'est acceptable, si le risque est acceptable, dans ce cas-là, mais... Donc, c'est une approche, effectivement, comme vous avez mentionné.

35

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

40

Est-ce que vous avez fait ce genre de demande, madame Gagnon, dans le cadre du présent dossier, à Falco?

M^{me} ALYSON GAGNON :

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement.

Il faudrait que je vérifie avec les différents experts. Si vous visez particulièrement la qualité de l'air, par exemple, j'ai un expert en ligne qui pourrait répondre, sinon je vais devoir vérifier avec mes autres...

LE PRÉSIDENT :

Allons-y avec l'air. Allez-y.

M^{me} ALYSON GAGNON :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

C'est monsieur Veilleux, j'imagine?

M^{me} ALYSON GAGNON :

Oui, exactement.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. — Monsieur Veilleux?

M. VINCENT VEILLEUX :

Oui. Bonsoir, monsieur le président. Monsieur Vincent Veilleux du ministère de l'Environnement.

Bien, je vais peut-être répondre dans un premier temps de façon générale pour la qualité de l'air. C'est certain que lorsqu'on fait une modélisation, on va prendre certaines hypothèses. Des fois, le projet n'est pas encore complètement défini, donc on y va peut-être des fois avec certaines surestimations, puis à ce moment-là on peut arriver avec des résultats qui excèdent les normes. Donc, à ce moment-là, forcément, pour rendre le projet conforme, il peut y avoir un travail de raffinement sur les différentes

hypothèses pour rendre le scénario plus réaliste. Donc, c'est quelque chose qu'on voit fréquemment dans les différentes révisions qu'on voit dans les études.

5 Dans le cas particulier du projet Horne 5, c'est certain qu'il y a eu plusieurs... à plusieurs reprises, la question de la conformité à l'article 197 pour les métaux qui sont déjà en dépassement a été évoquée dans nos avis puis aussi pendant les séances de... les séances présentes, mais on a posé cette question-là à quelques reprises puisqu'on souhaitait justement qu'il y ait des précisions, qu'il y ait un travail qui soit fait. Puis l'initiateur, on a échangé, ils nous ont... ils ont précisé, ils ont travaillé, raffiné les hypothèses, ils nous ont amené des argumentaires. Donc, c'est... on a essayé de, justement, là, 10 d'amener l'initiateur à travailler vers quelque chose de peut-être plus réaliste. Puis il y a peut-être d'autres exemples auxquels je ne pense pas dans le cadre des échanges qu'on a eus avec l'initiateur dans ce cas-ci, mais bref, c'est...

15 **LE PRÉSIDENT :**

Je veux juste comprendre. Monsieur Veilleux, je veux juste comprendre. Vous dites : « Il a travaillé avec une approche plus réaliste », mais je comprends que la modélisation que vous exigez, c'est une modélisation... -- que vous avez exigée -- c'est une modélisation basée sur le pire scénario, non?

20 **M. VINCENT VEILLEUX :**

Bien, c'est sûr que, de façon générale, on souhaite avoir un scénario, moi j'aime bien dire à la fois...

25 **LE PRÉSIDENT :**

Non, je comprends, je comprends. Mais ce que je veux savoir, avec l'observation de votre collègue, monsieur Duquette, est-ce que, lorsque le pire scénario, tel que c'est le cas, vous avez considéré que les résultats ne militaient pas en faveur d'une approche, je dirais, réaliste, donc vous avez arrêté?

30 **M. VINCENT VEILLEUX :**

35 Je ne sais pas si je saisis bien votre remarque, mais de façon générale, on souhaite avoir quelque chose qui demeure quand même réaliste et prudent à la fois. On ne souhaite pas avoir... Je sais que madame Cartier a fait allusion à toutes les sources sont actives simultanément, et cetera, mais seulement si elles peuvent être simultanément actives dans la réalité. Donc, on ne veut pas non plus quelque chose d'impossible, quelque chose qui ressemble au maximum de l'exploitation qui est possible sur le site, avec tous les équipements qui peuvent être simultanément en fonction. 40

5 Mais on pourrait, par exemple, imaginer qu'un certain équipement aurait été mis en fonction sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans la modélisation, puis là, finalement, on pourrait peut-être dire : « Ah, bien, c'est seulement 12 heures par jour parce que la nuit, cet équipement-là ne sera pas utilisé », et cetera. Donc, on peut comme réviser l'étude puis l'amener vers quelque chose d'un peu plus réaliste. C'est un exemple, là. Je ne dis pas que c'est nécessairement le cas dans le cas des études qui nous ont été déposées ici, mais c'est le genre de raffinement qu'on peut imaginer. Ça peut être aussi au niveau des mesures d'atténuation également qu'il peut s'en ajouter ou ça peut se préciser, et cetera.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Veilleux.

15 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Monsieur le président? Non. On a trouvé où est-ce qu'on avait utilisé « conservatisme intrinsèque ».

20 **LE PRÉSIDENT :**

PR5.19.

25 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Oui, bien, on a trouvé la (coupure sonore).

LE PRÉSIDENT :

(Coupure sonore) modélisation. Mes analystes me l'ont trouvé aussi. Oui?

30 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Oui. Bien, en fait, j'aurais aimé ça que monsieur, parce que c'est monsieur Poirier, notre expert, qui a écrit, est-ce qu'il pourrait venir expliquer son point?

35 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

40

M. JULIEN POIRIER :

Bonjour. Julien Poirier, ingénieur physicien...

5 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, monsieur.

10 **M. JULIEN POIRIER :**

... spécialisé en qualité de l'air chez WSP depuis 10 ans.

15 Dans le fond, bien, si on revient au mot, là, « intrinsèque », ça veut juste dire propre à la méthode ou au modèle, et cetera. Donc, le mot a été utilisé, je pense, à divers endroits, pas nécessairement seulement à un endroit. Comme il a été expliqué par le MELCC, la méthode, c'est vrai qu'ils vont nous exiger de retrouver le scénario pire cas, puis parfois, dans ces cas-là, lorsqu'il y a des dépassements ou lorsque le pire cas est très exagéré, c'est possible de réduire, normalement, là, un peu le conservatisme. Par contre, il reste toujours du conservatisme.

20 Par exemple, un des exemples où c'est écrit dans le rapport, c'est lorsqu'on parle des concentrations initiales. Donc, si on revient aux concentrations initiales, on modélise le projet et on doit ajouter les concentrations initiales du milieu. Les concentrations initiales ne sont pas modélisées, elles sont déterminées, par exemple, pour un polluant qui serait sur une période 24 heures comme étant le 98^e centile des valeurs mesurées sur trois ans. Donc, on combine le maximum cinq ans modélisé, avec
25 notre scénario pire cas, avec le 98^e centile. Donc, ce que ça veut dire, c'est que cette méthode-là, c'est intrinsèquement conservateur. C'est fait pour être conservateur, puis ça, il n'y a pas d'ouverture à changer cette façon de faire là. C'est comme ça que c'est exigé.

30 Au niveau du scénario, c'est demandé, comme il a été expliqué, de modéliser le pire cas. Donc, tous les équipements qui pourraient fonctionner en même temps doivent être considérés en même temps dans le scénario. Si, par exemple, il y a des fins de semaine et des semaines puis jours qu'il y aurait des variations, ce serait possible de faire les deux, mais le scénario où si tout pourrait fonctionner en même temps, il doit être fait. Plus que ça, il doit aussi être modélisé normalement avec les taux d'émission maximale. Par exemple, un dépoussiéreur qui a un taux d'émission maximale prévu par la
35 loi, mettons, de 30 milligrammes, ils vont nous exiger de modéliser toutes les sources de dépoussiérage à leur taux *maximals* d'émission, alors qu'en réalité, une moyenne annuelle va varier selon les sources. Donc, c'est ce genre de conservatisme intrinsèque.

40

LE PRÉSIDENT :

Madame Cartier, est-ce que c'est le seul modèle... c'est la seule approche qu'on vous a demandé de réaliser, l'approche du pire scénario? Ou c'est votre choix?

5

M. JULIEN POIRIER :

En fait, c'est introduit dans l'annexe H du RAA, cette méthodologie-là, donc on doit considérer un scénario qui maximise les répercussions sur les périodes d'évaluation.

10

LE PRÉSIDENT :

Donc, jamais le ministère ne vous a demandé de produire une modélisation avec une autre approche?

15

M. JULIEN POIRIER :

Non. Mais ultimement, si on revient aux résultats...

20

LE PRÉSIDENT :

Non, je ne veux pas parler...

25

M. JULIEN POIRIER :

... mais l'ordre de grandeur des résultats n'est pas....

30

LE PRÉSIDENT :

N'est pas le résultat.

35

M. JULIEN POIRIER :

Oui. Elle n'est pas liée à cette...

40

LE PRÉSIDENT :

Merci. Pour moi, ça sera une dernière question. Ensuite, je laisserai la place à mon collègue, monsieur Lessard.

40

C'est concernant l'étanchéité des cellules. Évidemment, vous visez le respect d'une étanchéité de niveau A, qui est de 33,3 litres par mètre carré. Et je voulais savoir : est-ce que vous avez pris en compte les différentes épaisseurs de la cellule dans la détermination du niveau de conductivité?

5 **M^{me} HÉLÈNE CARTIER :**

Je vais demander à monsieur Groleau de venir nous expliquer.

10 **M. PIERRE GROLEAU :**

Monsieur le président, madame, monsieur les commissaires. Mon nom est Pierre Groleau, je suis ingénieur, expert en hydrogéologie. Je prends la peine de vous mentionner qu'il y a deux experts qui s'appellent Pierre Groleau, là, il y en a un autre qui s'est exprimé hier, et étant donné qu'il y a des transcriptions, ça vaut peut-être la peine de le préciser.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Pierre Groleau 2.

20 **M. PIERRE GROLEAU :**

2, voilà. J'ai plus de 30 ans d'expérience en hydrogéologie, dont des aspects qui incluent la modélisation numérique. J'ai travaillé pour de grands industriels, comme consultant pour de grands industriels et des compagnies minières.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, je voudrais peut-être commencer par parler du 3,3 litres par mètre carré par jour, ce fameux critère.

30 **LE PRÉSIDENT :**

C'est 3,3, hein?

35 **M. PIERRE GROLEAU :**

3,3.

40 **LE PRÉSIDENT :**

Je me suis trompé, alors.

M. PIERRE GROLEAU :

5 Oui. Il faut comprendre que cette valeur-là, c'est plus que les précipitations annuelles en Abitibi. Donc, c'est un critère qui date quand même de plusieurs années. Il est apparu dans la Directive 019 de 2005. Donc, c'est un critère qui est encore utilisé aujourd'hui, mais je n'ai pas vu la nouvelle directive qui a été déposée par le ministère de l'Environnement, mais j'ai vu des versions préliminaires où ce critère-là disparaît. Je ne sais pas si, dans la version finale, il va toujours y être, mais c'est un critère qu'on pourrait qualifier d'une autre époque, où on déposait des résidus en pulpe, et il y avait de l'accumulation d'eau sur les résidus qui permettait des niveaux d'infiltration de cette valeur. Mais c'est 10 quand même un critère qui est toujours utilisé aujourd'hui, puis on l'a évalué de plusieurs façons. Dans le cas du projet de Falco, on a évalué point par point à travers les sondages qui ont été effectués, et on l'a aussi évalué à travers une modélisation sur une coupe qui traverse le parc à résidus.

15 Dans les deux cas, on obtient des valeurs similaires, autour de 0.1 à 0.2 litre par mètre carré par jour, ce qui est significativement plus faible que le critère.

20 Avant de passer peut-être à l'explication, là, est-ce qu'il y a des endroits où ça pourrait... qu'on pourrait avoir... où ça n'aurait pas été évalué au niveau du parc et où ça pourrait être plus élevé? C'est important de mentionner que c'est un premier critère, mais que le second critère, qui est l'étude de modélisation, est probablement aujourd'hui le critère qui est le plus important, là, c'est-à-dire que c'est assez aisé de satisfaire le premier critère à 3,3 pour la percolation, mais l'étude de modélisation de transport des contaminants est probablement la meilleure approche au niveau de déterminer : est-ce qu'on aura des impacts à l'eau souterraine et aux récepteurs?

25 Donc, la coupe qui a été réalisée pour évaluer le taux de percolation. En fait, on en a fait plusieurs à travers le parc, là, et la coupe, la principale coupe qu'on pourrait dire, là, qui est la coupe D - D', si vous retournez dans les études, elle a été sélectionnée de façon à ce qu'elle passe à un des pires endroits au niveau du parc, donc des endroits où il y avait absence d'argile dans les sondages, pour essayer de surestimer la percolation et surtout surestimer la migration potentielle de contaminants. Le but de ça étant que quand on fait une étude d'impact, on cherche à déterminer quels sont les pires impacts potentiels, pour s'assurer qu'on ne va pas passer à côté, là, d'impacts dans l'évaluation.

35 Est-ce que c'est possible qu'il y ait des endroits, sur le parc à résidus, où le taux de percolation serait plus grand que la valeur de 3,3? Il y a un endroit, d'ailleurs, où l'évaluation ponctuelle excède ce critère-là. Ce n'est pas sous les résidus, mais c'est sous une des structures. On a une valeur, je pense, qui excède cette valeur-là, où on a très peu de dépôts, finalement, au-dessus du roc, mais ce n'est pas un endroit où il va y avoir entreposage de résidus, c'est un endroit où on va construire une structure de rétention.

40 Donc, est-ce qu'il pourrait y avoir d'autres endroits, là, sur le parc où c'est possible? La réponse,

c'est : probablement que oui, là, surtout dans les secteurs où il y a très peu de dépôts, là, où on s'approche du roc affleurant, là. Vous savez, la topo varie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

5

Permettez-moi de poser la question autrement.

M. PIERRE GROLEAU :

10

Oui.

LE PRÉSIDENT :

15

Est-ce que l'épaisseur des résidus est un facteur de variabilité?

M. PIERRE GROLEAU :

20

Dans l'évaluation du taux de percolation?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. PIERRE GROLEAU :

25

Oui, les anciens résidus ont été utilisés dans l'évaluation, donc...

LE PRÉSIDENT :

30

De quel ordre?

M. PIERRE GROLEAU :

35

De quel ordre?

LE PRÉSIDENT :

40

Quels sont les minimums, maximums?

M. PIERRE GROLEAU :

Ah, mon Dieu! je ne pourrais pas vous dire en termes de valeur numérique, mais les résidus, ils sont un horizon de faible perméabilité, donc ils ont une importance sur l'évaluation de la percolation.

5

LE PRÉSIDENT :

Et est-ce que plus elles sont épaisses, plus il y en a...

10

M. PIERRE GROLEAU :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

15

... plus le taux de percolation diminue, ou l'inverse?

M. PIERRE GROLEAU :

20

Plus il y en a, plus l'épaisseur est grande, moins la percolation est élevée.

LE PRÉSIDENT :

25

O.K. Et donc, vous, quand vous avez fait vos tests, vous avez tenu compte de l'épaisseur?

M. PIERRE GROLEAU :

30

Oui, oui, pour les... la modélisation, évidemment, tient compte de l'épaisseur des couches. Et les évaluations ponctuelles, ce qu'on fait, c'est qu'on calcule une conductivité hydraulique équivalente qui tient compte de l'épaisseur de chacune des couches, et les couches les moins perméables sont celles qui contrôlent vraiment la percolation. Dans ce cas-ci, bon, les résidus, mais surtout la couche d'argile.

LE PRÉSIDENT :

35

C'est très clair.

Il me reste une chose à vérifier avec le ministère de l'Environnement : est-ce que, pour vous, c'est une approche correcte?

40

M^{me} ALYSON GAGNON :

Alyson Gagnon, ministère de l'Environnement. Je devrai demander à nos experts à distance. J'aimerais passer la parole à monsieur Alexandre Reis de la Direction principale des eaux usées.

5

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

10

M. ALEXANDRE REIS :

Bonjour, monsieur le président -- bonsoir, pardon.

LE PRÉSIDENT :

15

Oui, bonsoir.

M. ALEXANDRE REIS :

20

Alexandre Reis, ingénieur senior géotechnique et gestion de résidus miniers.

Peut-être, je vais utiliser l'aide d'un de mes collègues, expert en hydrogéologie, mais dans le contexte du concept de parc, où on considère que les résidus qui vont être déposés sont acidogènes et lixiviables, les niveaux A d'étanchéité sont nécessaires.

25

C'est important de dire que les critères que le monsieur a mentionnés de 3.3 litres par mètre carré, il disparaît de la nouvelle version de la Directive 019. Donc, la nouvelle version de la Directive 019, elle prévoit la qualité de l'eau souterraine comme le critère. Donc, on pourrait attendre qu'ils... ils vont devoir ne pas utiliser le 3.3 litres par mètre carré comme critère pour le parc. Ça serait notre recommandation, d'utiliser la nouvelle version.

30

Donc, tout d'abord, l'analyse est en cours. On n'a pas encore... on a à peine commencé l'analyse pour l'acceptabilité. Initialement, on peut considérer que c'est acceptable, mais on va devoir compléter l'analyse pour confirmer si le design du parc, selon le niveau d'étanchéité, est acceptable avec la façon que l'initiateur a proposée.

35

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Merci beaucoup, Ça répond parfaitement à la question. Merci infiniment, bonsoir.

40

M. ALEXANDRE REIS :

Bonsoir.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

10

Oui. Donc, je vais essayer de faire ça rapidement. Donc moi, ça va s'adresser au ministère des Ressources naturelles. Bonjour. Le plan de restauration et de réaménagement, là, il est exigé en vertu de la Loi sur les mines, là. Ça, il a bien... il a été déposé, je pense? Vous avez bien reçu ça?

15 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

Oui. Bien, le plan de restauration a été... bien, les deux plans, parce qu'il y en a un pour le site du complexe minier, là, le site Quémont, puis il y en a un pour les infrastructures de gestion de résidus.

20 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Oui.

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

25

Donc oui, ils ont été déposés dans le cadre de l'évaluation de l'étude d'impact, et aussi, au ministère, là, on a reçu des copies il y a quelques mois.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

30

O.K. Puis est-ce que vous avez commencé à l'analyser? Ça, est-ce que...

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

35

On l'a regardé, c'est sûr, dans le cadre de l'évaluation de l'étude d'impact, là, mais l'analyse à proprement dite et les échanges avec le promoteur n'ont pas débuté. On attend, dans le fond, un peu les recommandations ou le rapport du BAPE, dans le cas d'un premier projet comme ça, pour s'assurer que, dans les recommandations, et éventuellement dans le décret, il n'y a pas des modifications majeures qui vont modifier le plan de restauration. Mais on le regarde quand même.

40

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K.

5 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

On a aussi une demande... dans le fond, on fait affaire avec les directions régionales du ministère de l'Environnement, ils doivent nous fournir un avis favorable aussi avant qu'on puisse approuver le plan de restauration. Ça fait qu'eux aussi vont commencer à regarder ça, là, éventuellement.

10

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. Puis au niveau des... il y a une garantie aussi... bien, il y a un montant de garantie qui... bien, le montant, il ne doit pas être déposé, là, mais qui est évalué, j'imagine?

15

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Bien, il y a un montant préliminaire d'évalué dans le plan de restauration.

20

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui.

25 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

C'est sûr qu'on n'a pas fait notre analyse poussée, mais c'est... je peux vous assurer que les coûts sont toujours questionnés par nos chargés de projet. C'est vraiment un gros... t'sais, c'est un gros morceau dans notre analyse.

30

Puis les montants, dans le fond, c'est... lorsque le plan va être approuvé, le premier montant qui représente 50 % de la garantie financière doit être fourni dans les 90 jours suivant l'approbation du plan. Sous une forme quelconque, là, qu'ils peuvent verser, pas nécessairement en argent, là, ils ont des modalités de paiement qui sont dans notre règlement.

35

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K.

40

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Puis après ça, les deux 25 % suivants sont à l'année de l'anniversaire de la lettre d'approbation, donc dans les deux prochaines années.

5

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, d'ailleurs, je voyais dans la loi, là, ça dit : bon, la garantie est un bien ou une somme d'argent. Ce bien ou cette somme est insaisissable. On comprend, c'est ça, qu'elle est réservée pour ça. Je me demandais quand même qu'est-ce que ça peut être d'autre qu'une somme d'argent ou un bien?

10

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Bien, en argent, des lettres de crédit, cautionnement d'assurance, des certificats de dépôt. Des fiducies, on en voit de moins en moins. Sinon, ils sont énumérés dans le règlement, là, entre les... autour des articles 114, 115, dans ce coin-là.

15

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Bien, bref, ma question, c'est qu'on est sûr que, peu importe le moyen, c'est insaisissable, là, dans le fond? C'est surtout ça que je voulais savoir. Parfait, merci.

20

Le montant qu'on a actuellement, là, c'est... c'est-tu ça, cent trente... le montant estimé, là, pour... ce n'est pas là qu'il y a un 134 millions?

25

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Il y a deux montants, donc... Je vais juste revérifier.

30

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, pour les deux sites. Oui, il y a un montant pour chaque site, hein, c'est ça?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Donc, pour le site du complexe minier Horne 5, c'est évalué à 18.9 millions, 18.99, ça fait que mettons 19. Puis pour le site des infrastructures, c'est 114.9 millions, 115 millions environ.

35

40

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Donc, on est à, c'est ça, autour de 135.

5 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

10

Selon vous, bien, à première vue, c'est-tu suffisant ou ça, c'est révisé...

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

15

Bien, à première vue, moi je... bien là, c'est sûr que c'est difficile à dire, mais c'est représentatif un peu de ce qu'on voit pour des sites de même ampleur. Je vais y aller comme ça. Mais ces coûts-là, c'est sûr qu'ils vont être révisés, là, minimalement aux cinq ans.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

20

Puis là, on me disait... Là, je vous pose une question, là, moi-même, mais c'est plus mes analystes qui souhaitent l'information : à quel moment on pourrait se prononcer sur la possibilité d'aboutir à une fermeture passive du site? Puis là, on parle du site de gestion des résidus miniers.

25 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

Une fermeture passive?

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

30

Passive, oui.

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

35

Ce n'est pas un terme qu'on emploie.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

40

Ah non?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

Est-ce qu'on peut préciser?

5 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

Une fermeture passive, ce que j'ai cru comprendre, c'est une fermeture où il n'y a plus personne qui a besoin d'être sur le site, c'est ça? Bon, c'est bon.

10 **LE PRÉSIDENT :**

C'est la fermeture qui amène à un stade où on n'a plus besoin de suivi.

15 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

O.K. Donc, il n'y aura plus de suivi, entretien nécessaire. Bien là, c'est la compagnie qui va évaluer, dans le fond, le temps de son suivi entretien, dans son plan de restauration. Là, je vois rapidement, pour le site des infrastructures, là, on a au moins une période de 13 ans pour l'intégrité des ouvrages, donc le suivi des digues. Puis le suivi environnemental, là, de la qualité d'eau, la Directive 019 exige, quand il y a du drainage minier acide, un minimum de 10 ans en postrestauration. Puis ça, c'est après que les travaux ont été complétés, donc que le suivi postrestauration commence. Donc, on est dans un horizon de 10-15 ans, là, suite à la fin des travaux. Puis si ce n'est pas satisfaisant après ce 10-15 ans-là, bien la compagnie doit continuer d'améliorer, de s'assurer qu'ils respectent l'état satisfaisant ou qu'ils essaient d'atteindre l'état satisfaisant.

20

25

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Je remercie mon président. À chacun nos domaines!

30

Dans le fond, je terminerais sur le projet de loi 63, parce que dans le fond il y a un projet de loi qui a été déposé, qui vient quand même modifier, là... c'est un gros projet de loi, quand même, puis il y a plusieurs modifications à la Loi sur les mines. Donc, à ce niveau-là, il y a une chose qu'on remarquait :

35

« Il est prévu de revoir les obligations et le processus de réaménagement et de restauration des sites miniers afin de prévoir notamment une obligation de surveillance et d'entretien pour assurer un suivi des travaux de réaménagement et de restauration. »

40

Donc, je me demandais, là, donc... mais là, actuellement, ce n'est pas adopté, mais est-ce que vous appliquez quand même ces nouvelles choses-là ou ça pourrait être demandé, là, dans le cadre du décret d'autorisation?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

5 Ça a toujours été... le suivi entretien a toujours fait partie des plans de restauration puis des...
c'est toujours... c'est quelque chose qui est toujours là, qui est dans notre guide de restauration, sauf
que ce n'était pas une notion qui était introduite dans la loi textuellement, puis on essaie d'aller se
donner des leviers supplémentaires en introduisant cette notion-là. Notamment, si les travaux de
restauration sont complétés, ça pourrait permettre à la compagnie minière de retrouver les sommes
qu'ils avaient mises pour les travaux, mais qu'on conserverait des sommes associées au suivi et
10 entretien. Ça peut être une initiative, là, pour que les compagnies minières débutent la restauration plus
rapidement, parce que certaines attendent, des fois, de voir s'il n'y aurait pas plus de... un potentiel
minéral supplémentaire ou il n'y aurait pas une compagnie intéressée à racheter leur site.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

15 O.K.

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

20 Ça fait que c'est un... mais encore, c'est un projet de loi qui va être débattu en Chambre, là, cet
automne, mais...

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

25 Oui. Oui oui, je comprends. Mais en pratique, là, ce n'est pas nécessairement quelque chose de
totalement nouveau en pratique, là?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

30 Non.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

35 C'est ça. Et donc, je vais poser aussi la question : les garanties qui sont présentées puis tout ça
tiennent déjà compte de ces éléments-là, là?

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

40 Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Ça ne serait pas un élément nouveau?

5 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

Non.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

10

O.K. Puis ma dernière question, et non la moindre -- non, non! Dans le projet de loi aussi, j'ai remarqué quand même qu'il y a un nouveau pouvoir qui serait octroyé au ministre. Dans le fond, on dit : « Qui permet également, lorsqu'un état d'urgence est déclaré... » Là, dans le fond, je suis dans les notes explicatives, là, du projet de loi.

15

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

O.K.

20 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

On dit :

25

« Lorsqu'un état d'urgence déclaré par le gouvernement ou une situation rend impossible le respect par le titulaire d'un droit minier de ses obligations, de prévoir toutes mesures nécessaires à l'égard des droits et des obligations prévus par la Loi sur les mines. »

Ça, c'est vraiment un pouvoir nouveau, là, qui serait intégré, qui n'existe pas du tout, là?

30 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

Je crois que oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

35

Et puis c'est...

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

40

Demandez-moi pas trop d'élaborer sur ce nouveau...

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Ah non? Comme ça pourrait être quoi le type de mesures? Non? Vous êtes...

5 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

On n'est pas encore rendu là.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

10

O.K. Mais il reste qu'on va donner un peu plus de... on donne quand même plus de pouvoir à l'État, justement, dans le cas où, par exemple, il y aurait un sinistre qui fait en sorte que l'exploitant n'ait pas été en mesure, là, d'assumer tous les coûts et les indemnités liés au sinistre?

15 **M^{me} SOPHIE TURCOTTE :**

Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

20

C'est bon. Donc, ça ferait le tour pour moi. Merci.

M^{me} SOPHIE TURCOTTE :

25

De rien.

LE PRÉSIDENT :

30

Merci, monsieur Lessard.

MOT DE LA FIN

LE PRÉSIDENT :

35

Alors, je déclare non seulement le registre fermé, mais ceci clôt officiellement la première partie de l'audience publique.

40

La commission d'enquête constate que des informations complémentaires sont attendues pour répondre à des questions. Elle compte donc les recevoir, comme je l'ai indiqué dans mon discours

d'ouverture, dans les 48 prochaines heures. Les questions et les réponses ainsi que les nouveaux documents obtenus seront rendus publics. Vous pouvez y accéder au bureau ou sur le site Web du BAPE, où est rassemblée toute la documentation relative au projet.

5 Pour les personnes qui n'auraient pas de connexion Internet, il est possible d'accéder à la version numérique de la documentation à la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda. On y offre aussi plusieurs documents en version papier.

10 Pour participer à la deuxième partie de l'audience qui commence le 1^{er} octobre, mais avec une possibilité que ça commence la veille, le 30 septembre, nous sommes en train d'examiner une possibilité qui réalitement nous amènerait à commencer le 30 septembre, mais de toute façon, s'il y a un changement, des avis publics seront communiqués et des courriels vous seront envoyés.

15 Je rappelle qu'il existe cinq façons d'exprimer votre opinion : transmettre un commentaire de moins de 1 000 caractères, sans le présenter en séance; transmettre une image commentée en moins de 1 000 caractères, sans la présenter en séance; transmettre un mémoire sans le présenter en séance; et transmettre un mémoire et le résumer en séance; et finalement, exprimer verbalement votre opinion en séance, sans déposer de mémoire.

20 Si vous désirez résumer un mémoire ou exprimer verbalement votre opinion en séance, nous vous invitons à vous inscrire en remplissant le formulaire, et je cite : « Je parle à la commission », avant le 16 septembre. Pour ce faire, il suffit d'accéder à la page du dossier dans le site Web du BAPE. Au besoin, n'hésitez pas à demander de l'aide à monsieur Mathieu Giroux, coordonnateur de notre secrétariat de commission, ou à madame Josiane Ouellet, notre conseillère en communication, qui se trouvent à l'arrière de la salle.

25 Par ailleurs, si vous souhaitez transmettre un mémoire ou un commentaire ou encore une image commentée, vous avez jusqu'au 26 septembre pour remplir les formulaires prévus à cet effet dans la page Web du dossier, et ce, de manière à ce que nous puissions en faire la lecture attentive avant les séances. J'avais d'ailleurs indiqué que lors de la présentation des mémoires, mes collègues et moi pourrions amorcer une discussion avec vous pour clarifier certains points.

30 Donc, en deuxième partie de l'audience, l'initiateur du projet et les personnes-ressources qui souhaitent être présents peuvent, bien sûr, l'être et sont les bienvenues. Toutefois, ils ne seront plus appelés à intervenir devant la commission.

35 La deuxième partie est donc exclusivement consacrée à l'expression des opinions sur le projet et ses répercussions. Une durée maximale de 15 minutes est accordée pour chaque présentation. Encore une fois, mes collègues et moi pourrions échanger avec vous pour préciser ou éclaircir certains points.

40

Les mémoires demeureront confidentiels jusqu'au moment de leur présentation devant la commission ou, encore, jusqu'à la fin de la deuxième partie pour ceux qui ne sont pas résumés en séance. Les commentaires et les images commentées seront également rendus publics après la deuxième partie.

5

Je voudrais insister ici sur le fait que les rapports du BAPE sont notamment fondés sur les opinions émises par les citoyens et citoyennes, et que partager votre opinion de vue peut faire évoluer le regard général de la commission d'enquête sur le projet, tout comme sur ses enjeux.

10

Les organismes sont invités à déposer un mémoire afin de documenter leur position, au bénéfice des travaux de la commission. S'ils veulent présenter leur mémoire en séance, ils doivent désigner une personne autorisée à le faire en indiquant la fonction qu'elle occupe.

15

Pour vous aider à préparer votre présentation ou votre mémoire, vous pouvez consulter la section « participer » de notre site Web. On y décrit notamment les modalités de participation.

20

Dans un autre ordre d'idée, je vous signale ce que notre conseillère juridique vous a signalé à chaque fois, à chaque jour, à chaque séance, que le BAPE s'est donné une déclaration de service aux citoyens et citoyennes, et qu'il met à votre disposition... -- excusez-moi, madame Ouellet, vous me souriez, là, mais... -- et qu'il met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de ses services. Je vous remercie à l'avance de bien vouloir le remplir en format numérique ou en format papier. Vous n'avez qu'à vous informer à ce sujet auprès du personnel qui se trouve à l'arrière de la salle ou à cliquer sur le lien disponible dans le site Web et la page Facebook du BAPE.

25

Pour terminer, j'aimerais remercier très sincèrement la porte-parole de l'initiateur, madame Hélène Cartier, et son équipe, de même que les personnes-ressources, pour toutes les informations fournies au cours de cette première partie de l'audience publique.

30

Je remercie également madame Cartier d'avoir organisé, à la demande de la commission, une sortie publique qui n'était pas nécessairement facile à organiser.

Un grand merci également à toutes les personnes qui ont posé des questions, ce qui nous a permis d'approfondir différentes facettes du projet.

35

Enfin, je remercie les personnes à la technique, la sténotypiste, l'équipe de la commission, ainsi que, bien sûr, mes collègues, madame Geneviève Meloche et monsieur Martin Lessard, tout comme nos trois analystes.

40

Au plaisir de vous revoir le 30 septembre ou le 1^{er} octobre prochain. Bonne fin de soirée.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 21 H 54

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'AUDIENCE

Nous soussignées ISABELLE GOYETTE et ROXANNE VEILLEUX, sténographes officielles, déclarons sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que nous avons entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,



Isabelle Goyette (283903-2)



Roxanne Veilleux (332084-7)